

Charte de la lecture

Introduction

La ville de Saint-Maur s'est engagée de longue date dans la diffusion et la promotion de la lecture au travers des orientations de sa politique culturelle en matière de lecture publique, pilotée par la médiathèque et ses annexes, du soutien aux associations locales de promotion du livre et de la lecture, notamment dans les écoles, et de l'organisation du festival Saint-Maur en poche, rendez-vous annuel de rencontres et d'échanges autour des auteurs. Elle accompagne les actions menées par les librairies indépendantes de la commune.

A l'heure où les professionnels tirent la sonnette d'alarme sur les dangers de l'exposition prématurée aux écrans, la Ville a été sensibilisée par ses personnels de petite enfance sur les enjeux de la familiarisation précoce de l'accès au livre pour les tout-petits sous une forme ludique, tactile et colorée, favorable à son développement.

Elle entend par ailleurs développer et consolider les nombreuses propositions faites par la commune à destination des enfants scolarisés de la maternelle au collège, que ce soit sur le temps scolaire ou périscolaire, en lien étroit avec l'Education Nationale.

Elle souhaite renforcer et affiner encore les dispositifs d'accès au livre, à la lecture et à la langue française proposés notamment dans le cadre du Contrat de ville auprès des publics fragiles du quartier prioritaire des Rives de la Marne, en lien avec le tissu associatif.

De manière plus générale, la Ville entend mettre au cœur de son projet de Ville l'appropriation ou la réappropriation du livre, la découverte ou la redécouverte du plaisir de la lecture sous toutes ses formes, en tenant compte des modes de vie contemporains (transport, lecture sur tablette ...) ou des enjeux liés au grand âge.

Enfin, compte tenu des nouveaux usages et attentes des habitants, la Ville de Saint-Maur souhaite être exemplaire dans la participation du plus grand nombre à des échanges, débats, animations, exercices de lecture et d'écriture publics pouvant favoriser le lien social, le lien intergénérationnel, et le partage d'informations ou d'opinions autour du livre et de la lecture.

Dans un contexte de crise économique, sociale et culturelle, l'ancrage de la lecture et du rapport au livre s'appuie sur la conviction que le livre est la porte d'entrée privilégiée vers les autres pratiques culturelles et vers le monde des idées. Le numérique, qui modifie en profondeur notre manière de réfléchir, de nous construire et de nous comporter, offre de nouvelles potentialités à explorer, pour amener vers le livre et la lecture.

C'est pourquoi la ville a souhaité lancer une démarche globale d'une Charte de la lecture, qui sera mise en œuvre dès la rentrée 2019, avec pour objectif de donner ou de développer l'envie et le plaisir de lire, de dire, de raconter, de conter, d'écrire, à tous les âges de la vie. La lecture, qu'elle soit silencieuse ou à voix haute, qu'elle soit ludique ou studieuse, est une aventure à partager et à vivre au quotidien.

Enjeux

Cette démarche se situe à la croisée des champs éducatif, social, citoyen et culturel. En cela, la Charte lecture est étroitement corrélée tant avec le Projet éducatif qu'avec le Contrat de ville.

Les enjeux éducatifs

-Favoriser la lecture et la relation au livre dès le plus jeune âge, pour accompagner au mieux le développement affectif et psychologique de l'enfant et l'aider à construire son rapport au monde

-Par le biais d'actions nouvelles, ludiques, récréatives, faisant appel aux potentialités du numérique, amener de plus en plus de jeunes, d'adultes, de seniors à se familiariser ou se réconcilier avec la lecture

Les enjeux sociaux

-Multiplier les actions, les projets et les événements propres à tisser du lien social, à favoriser les échanges intergénérationnels, les rencontres entre habitants de quartiers différents

-Consolider les actions à destination des publics fragiles, éloignés, empêchés, ayant des besoins spécifiques, en concevant des dispositifs sur-mesure et des médiations adaptées

Les enjeux citoyens

-Participer à la construction de la citoyenneté en favorisant pour tous l'accès aux savoirs, aux connaissances, à l'autoformation

-Dans un contexte de crise économique, sociale, culturelle, favoriser toutes les initiatives qui permettent une meilleure maîtrise du langage et un accès au monde des idées

Les enjeux culturels

-Familiariser le public avec une pratique qui, studieuse ou ludique, permet d'accéder à bien des formes d'expressions sensibles

-Donner l'accès à la diversité et à la richesse des productions littéraires passées et contemporaines, aux oeuvres, écrites, sonores, audiovisuelles et numériques

Partenaires

L'intérêt de cette démarche repose sur la dynamique créée avec les différents acteurs, la nécessité que chacun s'approprie les enjeux et développe les coopérations et des projets en synergie.

La médiathèque, premier équipement culturel de proximité, fréquenté par une grande diversité de publics, acteur majeur de la lecture publique sur le territoire, sera naturellement le pilier et le référent de cette démarche. Au travers de la Charte de la lecture, l'enjeu est de renforcer son rôle, en tant que lieu ouvert et vivant, lieu d'accueil, d'échange, de loisir, de culture et de sociabilité.

Un grand nombre d'autres partenaires seront mobilisés et associés :

-les services municipaux de la culture, de la communication, scolaire, périscolaire, petite enfance, seniors et handicap, politique de la ville, RELAI jeunesse, Point Ecoute Famille, CCAS, conservatoire, EPIC théâtre et cinémas. Ainsi que les instances de concertation municipales (conseil municipal des enfants, conseil consultatif des jeunes, conseils de quartier, conseil des seniors).

- l'Education nationale, les associations de parents d'élèves, les associations saint-mauriennes ainsi que les librairies indépendantes de la commune

Le tour de table pourra s'enrichir au fur et à mesure du déroulement du projet, du concours d'autres partenaires privilégiés, ainsi que de toutes les suggestions qui pourront être proposées par les Saint-Mauriens.

Les premiers échanges avec les partenaires de la sphère municipale, depuis février 2019, témoignent d'un vrai enthousiasme et d'une appétence partagée pour coopérer dans le cadre de ce projet collaboratif qu'est la Charte de la lecture.

Calendrier

La Charte de la lecture se déploiera sur trois saisons :

2019-2020 > lancement de la dynamique, mobilisation des acteurs, communication auprès du grand public, démarrage de quelques actions emblématiques

2020-2021 > renforcement des actions existantes, création de nouvelles actions plus ambitieuses

2021-2022 > consolidation de la démarche, amorce de la suite

Gouvernance

La Charte de la lecture est un projet collaboratif et évolutif, à géométrie variable, qui pose un cadre général, des principes d'action, mais est par nature ouvert, souple, adaptable, modulable. C'est un processus qui rend possible l'agrégation des envies, des enthousiasmes et des énergies.

La Charte de la lecture doit être animée et dynamisée tout au long des trois saisons.

La réunion régulière d'un comité de pilotage technique élargi permettra l'approfondissement des liens entre tous les partenaires, garantira une parfaite information de tous sur les projets en cours et offrira la possibilité de réaliser une évaluation des projets menés.

Un bilan annuel sur la Charte de la lecture sera présenté au Conseil municipal, dans le cadre du Rapport d'activité des services municipaux.

Diagnostic - La médiathèque municipale aujourd'hui

Les missions

La médiathèque c'est un lieu, des collections, des compétences.

La médiathèque possède des collections, les enrichit, les met à disposition de ses usagers. Elle assure la conservation des documents dont elle a la charge et participe à la communication de l'information. La médiathèque tient une place essentielle dans la vie intellectuelle, culturelle, éducative et sociale de la ville.

Dans un contexte où, depuis une dizaine d'années, la pratique d'Internet s'est largement répandue, le développement accéléré des réseaux numériques et des ressources dématérialisées bouleverse le paysage informatique des bibliothèques et remet en perspective leurs missions tout en constituant un facteur décisif de leur modernisation

Outre ses missions de lecture publique, et de médiation des connaissances, la médiathèque favorise la rencontre entre les publics, la familiarisation avec la création, l'ouverture au monde, l'esprit critique, le goût de l'échange.

Elle est ouverte à tous sans distinction d'âge, d'origine, de religion, de nationalité, de langue ou de statut social. Par la diversité de ses fonds, elle donne accès à la pluralité de l'information.

La médiathèque doit être un lieu de culture, de loisirs, d'information, de formation, mais aussi de rencontres, de sociabilité et de plaisir.

Les missions des médiathèques sont en profonde mutation. Les bibliothèques territoriales, en cherchant à mieux répondre aux enjeux sociétaux et numériques, évoluent dans leur mission et se définissent désormais par rapport aux services de proximité qu'elles peuvent offrir à la population. Qu'elles cherchent à devenir des troisièmes lieux (entre la maison et le bureau) voire des quatrièmes lieux (espaces de proximité participant aux enjeux démocratiques), elles ne sont plus simplement des lieux de prêt.

Si les nouveaux défis et les mutations du métier déstabilisent certains, beaucoup y voient l'opportunité de réinventer la médiathèque en y menant des projets inédits.

Le fonctionnement

Les agents interviennent sur le réseau constitué de la médiathèque Germaine-Tillion (2 609 m²), d'une annexe située à La Varenne (155 m²), d'une antenne située dans le quartier Les Rives de la marne (66 m²) et d'un bibliobus.

Le bibliobus dessert chaque semaine cinq points dans la Ville :

Place de Molènes (Mûriers), le mardi matin

Place de la Pelouse (Vieux Saint-Maur), le mercredi matin

Place du marché de Champignol (Champignol), le mercredi après-midi

Square de la Pie (La Pie), le jeudi après-midi

Impasse de l'Abbaye (Vieux Saint-Maur), le vendredi après-midi

Le fonds compte actuellement 160 119 livres, 24 998 CD et 8 057 DVD (contre 131 760, 9 790 et 23 500 en moyenne dans les médiathèques de villes de même strate – données 2015 – analyse de 34 établissements dans des villes de 60 000 à 80 000 habitants).

La médiathèque dispose d'un bel espace des périodiques, avec 172 abonnements.

La médiathèque dispose également d'une réserve comprenant des collections archivées et des fonds patrimoniaux : réserve ancienne, fonds Emile Magne et fonds Henri Pobéguin.

La médiathèque se voit régulièrement proposer des dons par des particuliers et elle s'est, depuis trois ans, organisée pour les traiter et sélectionner ceux qui méritent d'être intégrés au fonds. Ce sont ainsi entre 1 500 et 2 500 ouvrages donnés par des Saint-Mauriens qui rejoignent chaque année les collections de la médiathèque.

Chaque année, les équipes effectuent le désherbage des fonds. Les livres trop abîmés sont pilonnés ou bien, le plus souvent, ont une seconde vie dans les associations sociales et caritatives.

En 2018, la médiathèque a une amplitude d'ouverture hebdomadaire de 50 heures, dont 44 heures pour la seule centrale. L'annexe de La Varenne est ouverte 28 heures par semaine et l'antenne des Rives de la Marne 17h par semaine.

Sur l'ensemble de l'année, elle a ouvert un total de 3 980 heures au public. Elle est une des bibliothèques les plus ouvertes du Val-de-Marne, bien au-delà de la moyenne départementale et nationale.

La fréquentation de la médiathèque est très satisfaisante, en comparaison d'autres médiathèques dans des villes de même strate. Le nombre d'inscrits à la médiathèque est de 9 453 dont 1 081 pour le pôle image et son. Le nombre de prêts pour l'année 2018 est de 373 717. Le nombre d'inscrits emprunteurs est 7 404 alors que la moyenne dans les médiathèques de villes de même strate est plutôt de 7 000. On peut y ajouter 200 inscriptions de « collectivités » (écoles notamment).

Le nombre d'utilisateurs actifs est estimé à 16 174 personnes, pas loin d'un quart de la population saint-maurienne.

Les activités

Chaque année, la médiathèque propose en moyenne 8 expositions, 10 animations pour le public adulte (conférences, visites ...), 16 ateliers numériques pour les enfants, 6 séances de conte, 10 lectures par les bibliothécaires, 7 séances de cinéma. Le programme est conçu en fonction des projets municipaux, des autres temps forts culturels (Saint-Maur en Poche, Jazz en ville, ...), des événementiels nationaux (Journées du Patrimoine, commémorations, Semaine du goût ...). Depuis deux ans, les animations autour du numérique ont pris de l'ampleur, grâce au soutien du Conseil départemental du Val-de-Marne, qui met à disposition des villes de nombreux outils et dispositifs.

La médiathèque propose sur son réseau des ateliers informatiques. Le programme est composé d'un grand nombre de thèmes pour débiter ou se perfectionner. Chaque trimestre, une journée est dédiée aux inscriptions.

Les ateliers ont lieu :

Le mardi après-midi à l'annexe Carré Médicis

Le jeudi après-midi à la médiathèque Germaine Tillion

Le vendredi matin à l'antenne Rives de la Marne

Le vendredi matin à l'annexe Carré Médicis

Le vendredi après-midi à l'annexe Carré Médicis

La médiathèque a développé à grande échelle l'accueil des crèches, des classes maternelles et primaires. 12 créneaux hebdomadaires d'1 heure sont planifiés : 9 sont assurés par le pôle jeunesse pour des séances autour du livre et 3 par le pôle image et son pour des séances autour de l'écoute musicale. Cela représente environ 250 accueils chaque année. Les accueils se passent majoritairement à la médiathèque Germaine Tillion, mais quelques-uns ont lieu à l'annexe des Rives de la Marne. Les enseignants choisissent, parmi les nombreux ateliers thématiques proposés chaque année, et régulièrement renouvelés, les propositions qui les intéressent.

130 classes de la ville sont accueillies par le pôle jeunesse - soit 2 fois soit 3 fois, en fonction du nombre total de demandes - et une quinzaine de crèches sont reçues 4 fois chacune.

Ainsi, près de 3 700 enfants se familiarisent chaque année avec la médiathèque.

Des mallettes thématiques conçues par les bibliothécaires sont prêtées aux classes.

La collaboration avec le secondaire est moins développée, elle s'envisage au cas par cas, en fonction des demandes, des projets et des possibilités d'accompagnement. 2 collèges en moyenne sont reçus par an : St André ou Ronsard viennent régulièrement, à l'initiative de professeurs de français (3 classes de 6^{ème}). Le club de lecture du collège Rabelais vient pour 4 séances avec la documentaliste du collège (environ une quinzaine d'élèves de la 6^{ème} au CM2).

Les partenariats avec les lycées de Saint Maur s'envisagent le plus souvent dans le cadre d'actions mises en place par la Région Ile-de-France : prix littéraire des lycéens, leçons de littérature.

De nouveaux services ont été développés depuis 2015. Tout d'abord, pour répondre à une demande du public, un système de réservation a été mis en place, qui connaît un grand succès, avec 11 855 réservations enregistrées l'an dernier, contre 9 322 en 2016.

Egalement le service de portage à domicile, qui concerne une quinzaine de personnes chaque année, qui a une forte utilité sociale mais dont le développement se heurte aux moyens humains nécessaires.

Enfin, à destination des lycéens et des étudiants, la médiathèque a mis en place un espace approprié pour les révisions, des collections ciblées, 4 nocturnes en juin pour les révisions.

Ces dernières années, la médiathèque a développé largement les partenariats, avec toutes les autres structures culturelles de la Ville (théâtre, cinémas, musée, archives, conservatoire), avec les associations locales (Lire ensemble à Saint-Maur, Créer avec la langue française, Ligue universelle du bien public à Saint-Maur, Paraboles, Ligue contre le cancer), ainsi qu'avec le Point Ecoute Famille, également avec le Conseil Départemental du Val-de-Marne.

Les moyens et ressources

La médiathèque emploie 39 agents au 31 décembre 2018, soit 36,5 ETP, contre 41 ETP en 2017. Dans le cadre d'une rationalisation des moyens et d'une démarche d'économie, l'équipe de la médiathèque a été progressivement réduite. Une réorganisation a été possible qui a donné lieu à un nouvel organigramme. Cela a été l'occasion de promouvoir les agents qui avaient été lauréats de concours, de responsabiliser les équipes, de valoriser au mieux les compétences de chacun. L'organisation repose sur les trois pôles que sont le pôle adultes, le pôle jeunesse et le pôle image et son. La direction, assistée de trois agents administratifs, encadre l'ensemble. Un agent a pour mission de coordonner la programmation d'action culturelle. Et des missions transversales sont confiées à certains agents ayant des qualifications particulières : ont ainsi été nommés un référent handicap, un référent conte, un référent politique documentaire ... qui animent chacun des groupes de travail inter-pôles.

Le budget de fonctionnement de la médiathèque en 2019 est de 141 698 €, hors masse salariale, dont 124 868 € dédiés aux acquisitions de livres, périodiques, CD et DVD, soit 1,64 € par habitant. Le budget acquisition a connu une baisse significative entre 2012 et 2018, la médiathèque a, comme les autres services municipaux, participé à l'effort de rigueur. En 2018, ce budget a permis d'acquérir 9 034 livres, 391 CD et 645 DVD.

L'inscription gratuite à la médiathèque permet l'emprunt de 15 documents pour 3 semaines. Seul l'abonnement au pôle multimédia est payant (25€ par an) pour 8 CD et 4 DVD pour 3 semaines.

La médiathèque Germaine-Tillion a fait l'objet de travaux conséquents en 2005, avec un réaménagement complet des espaces dédiés au public, qui sont agréables et accueillants. En revanche, les bureaux et les espaces de travail internes n'ont pas fait l'objet de rénovation récente.

Il serait certainement possible d'optimiser l'aménagement des lieux :

-Le hall d'accueil, majestueux et élégant, mais qui, coupé par l'escalier monumental, ne se prête pas à l'accueil d'un très grand nombre de personnes, et n'est pas facile à investir, d'un point de vue ergonomique, pour les activités quotidiennes de la médiathèque (inscriptions, emprunts, retours).

-Le manque d'un véritable espace de convivialité, où les utilisateurs puissent se retrouver pour partager un café ou travailler sur leur ordinateur

-La salle Schliklin pourrait être aménagée de manière plus pratique et plus esthétique et ce d'autant plus qu'elle est utilisée en permanence pour les animations et les rencontres.

L'antenne Les Rives de la Marne a fait l'objet de travaux de rénovation en 2016, et elle a bénéficié de nouveaux mobiliers, ce qui la rend aujourd'hui bien plus attractive.

L'annexe du Carré Médicis n'a pas fait l'objet de travaux récemment.

Le matériel informatique de la médiathèque, pour l'ensemble des sites, est composé d'un peu plus d'une centaine de micro-ordinateurs :

35 postes publics dont 23 à l'annexe de La Varenne

13 postes OPAC dédiés exclusivement à la consultation du catalogue

56 postes professionnels incluant les postes servant aux prêts, aux renseignements, à l'enregistrement des cotes ...

6 postes supplémentaires conservés en stock dans le cadre de la maintenance.

Ainsi que 2 portables et 6 tablettes

Ce parc informatique est vieillissant, ce qui entraîne des dysfonctionnements et pannes, des failles de sécurité et des lenteurs de fonctionnement .

Le SIGB (Système Informatique de Gestion des Bibliothèques) actuellement utilisé ne correspondant plus aux attentes, un projet de renouvellement est lancé en 2019, pour une mise en œuvre opérationnelle en 2020. La mise en œuvre d'une nouvelle solution informatique de gestion des bibliothèques ne trouve son efficacité qu'au travers des systèmes d'exploitation récents, supportés par des matériels suffisamment performants. C'est pourquoi il est prévu une ambitieuse opération de renouvellement du parc informatique.

En complément des matériels précités et du futur SIGB, il sera nécessaire de mettre en œuvre une solution de gestion des EPN (Espaces Publics Numériques) afin de sécuriser les postes publics (ordinateurs et tablettes) par un outil centralisé. Ce type d'outil permet entre autres la réservation des postes et la gestion des flux d'utilisateurs, la centralisation de la gestion du paiement des impressions et photocopies, la mise à disposition d'un espace de stockage pour les utilisateurs, la réservation de ressources.

Enfin, il faudrait envisager à moyen terme le remplacement du système RFID (radio-identification).

En synthèse, la lecture publique à Saint-Maur

Les points forts

- Un véritable service public de proximité
- Une médiathèque bien repérée par les habitants et très fréquentée
- Une qualité d'accueil et d'accompagnement saluée par les usagers
- Des fonds très riches
- Un investissement hors norme des équipes pour l'accueil des enfants des classes et des crèches
- Le développement récent des actions autour du numérique qui suscite un réel engouement
- Le développement des partenariats avec les structures municipales et les associations locales

Les pistes de développement

- La nécessité de renouveler le parc informatique, le SIGB, et à moyen terme le système RFID
- Des liens à renforcer avec notamment les services périscolaires, seniors, handicap, CCAS
- Une réflexion à mener pour une meilleure fonctionnalité et convivialité de certains espaces de la médiathèque centrale et peut-être des travaux à envisager
- Le grand saut dans le numérique, le développement d'abonnements numériques et du PNB (prêt numérique en bibliothèque), à étudier
- Le développement maîtrisé d'actions hors les murs
- Le développement de nouvelles propositions pour le public adulte amateur de littérature

Objectifs et actions

Les objectifs, au nombre de quatre, traduisent les enjeux stratégiques en axes plus opérationnels, qui recouvrent à la fois des actions structurantes et des projets événementiels, qui s'intéressent à la diversité des publics, mais mettent un accent particulier sur les enfants et les jeunes.

1/Placer le livre au cœur du projet de ville

A – Proposer une offre adaptée à la diversité des usages, des besoins, des territoires

Action 1 : Réflexion sur les jours, horaires, périodes d'ouverture au public

Action 2 : Nocturnes pour les lycéens et les étudiants

Action 3 : Adaptation des espaces pour renforcer la convivialité

B – Multiplier les actions de la médiathèque hors les murs

Action 4 : Partir en livres

Action 5 : Promenades et siestes littéraires

Action 6 : Lectures en appartement

C – Développer le livre nomade

Action 7 : Le bibliobus au service de tous

Action 8 : Structuration de la politique de désherbage

2/ Eveiller le goût du livre et de la lecture dès le plus jeune âge

A – Accompagner les professionnels, notamment des secteurs de la petite enfance et de l'animation

Action 9 : Cycle de conférences sur les enjeux de la lecture

Action 10 : Sensibilisation des animateurs du périscolaire

Action 11 : Partenariat entre le RAM et la médiathèque

B – Valoriser la richesse et la diversité des animations proposées par la médiathèque pour les enfants et les jeunes

Action 12 : Animations pour les crèches

Action 13 : Accueils des classes de maternelle et d'élémentaire

Action 14: Opérations en partenariat avec les collèges et les lycées

Action 15 : Opérations en partenariat avec les classes de primaire

Action 16 : Escales lecture

C – Amener à la lecture par des médiations ludiques

Action 17 : Une nouvelle place pour le numérique en médiathèque

Action 18 : Projets croisés pluridisciplinaires

Action 19 : Coups de cœur des accueils de loisirs

Action 20 : Enregistrement collectif d'un livre audio

Action 21 : Chasse aux livres

Action 22 : Bar à smoothies littéraire

Action 23 : Lectures-spectacles

3/Aller à la rencontre de tous les publics, et notamment des publics empêchés et éloignés du livre

A- Développer des collections et animations adaptées pour les personnes ayant des besoins particuliers

Action 24 : Développement concerté des collections pour les « dys »

Action 25 : Valorisation du fonds de livres audio et en gros caractères

Action 26 : Sensibilisation de l'équipe de la médiathèque à la question de l'accessibilité

B – Mettre en place des actions spécifiques pour le public senior

Action 27 : Collaboration de la médiathèque et du service seniors pour la semaine bleue

Action 28 : Partenariat entre la médiathèque et les résidences autonomie

Action 29 : Développement du portage à domicile

C – Proposer des projets qualitatifs pour le quartier prioritaire « Rives de la Marne »

Action 30 : Projet web radio

Action 31 : Projet poésie urbaine

Action 32 : Match d'improvisation

Action 33 : Collecte de comptines de tous les pays

4/ Donner goût à la littérature et à la poésie par des actions innovantes

A – Expérimenter les ateliers d'écriture pour tous les publics

Action 34 : Ecrivains en herbe

Action 35 : Ateliers d'écriture pour le tout-public

Action 36 : Concours Fan fiction

Action 37 : Ateliers d'écriture de chansons en famille

Action 38 : Création d'un blog

B- Investir l'espace public

Action 39 : Insertion de fragments poétiques et littéraires dans l'espace public

Action 40 : Développement des ruches à livres

C- Créer de nouveaux rendez-vous festifs et récréatifs autour du livre et de la lecture

Action 41 : Rencontres intergénérationnelles autour du livre

Action 42 : Nouvelles coopérations autour de Saint-Maur en Poche

Action 43 : Cafés philosophiques

Action 44 : Rendez-vous littéraires pour les adultes

Action 45 : Développement du conte

Action 46 : Marathon lecture

Action 47 : Nuit de la lecture

Les projets présentés ici le sont à titre indicatif. Beaucoup d'entre eux se réaliseront, certains ne se concrétiseront pas, d'autres nouveaux projets auxquels nous ne pensons pas encore verront le jour...

En vue de favoriser une large appropriation de la Charte lecture, il sera procédé à la création d'un label/logo Charte de la lecture, à l'édition de marque-pages pour les adultes et d'un passeports pour les enfants.

ACTION 1

Réflexion sur les jours, horaires, périodes d'ouverture au public

CONTEXTE

Anticipant les recommandations du rapport Orsenna-Corbin « Ouvrir plus, ouvrir mieux » de février 2018, l'équipe de la médiathèque n'a eu de cesse d'améliorer son offre de service auprès de la population de Saint-Maur.

Depuis 2010, le temps d'ouverture sur l'ensemble du réseau a progressé de 25%, passant de 3713h/an en 2010 à 4527h/an en 2017. **Ainsi, pour la seule médiathèque Germaine Tillion, l'amplitude d'ouverture est de 44 heures hebdomadaires, et elle monte à plus de 50 heures avec les annexes, sans fermeture annuelle.**

Pilier de l'élaboration de la « charte de la lecture » sur la ville, la médiathèque se retrouve au centre d'une dynamique basée sur de nouveaux partenariats et la mise en place de nouvelles animations. Le personnel de la médiathèque est ainsi sollicité non seulement pour ses missions de service public habituelles, mais de plus en plus pour conduire et animer de nouveaux projets.

OBJECTIFS

- Tenir compte de l'évolution du public et être au plus près des attentes des Saint-Mauriens
- Ouvrir mieux, savoir s'adapter pour une offre plus pertinente
- Tenir compte des transformations au sein l'équipe et optimiser le temps d'agent
- Tendre à unifier l'offre de service sur le réseau

CONTENU

Plusieurs propositions doivent être étudiées :

- L'ouverture de la centrale certains soirs de semaine ou certains dimanches
- La rationalisation et l'harmonisation des horaires des annexes
- L'instauration d'une pause méridienne le samedi et le mercredi sur les deux annexes pour éviter que les enfants séjournent toute la journée sans pause déjeuner
- D'autres aménagements horaires peuvent être proposés et étudiés.

PUBLICS

le public de la centrale et de son réseau, le public à conquérir grâce à plus de pertinence.

CALENDRIER

Applicable dès la rentrée 2019

CHIFFRES-CLEFS

Entre 2011 et 2019, la médiathèque du Carré Médicis est passée de 13 h à 28 h d'ouverture, la bibliothèque des Rives de la Marne est passée de 9 h à 17 h d'ouverture.

EVALUATION le nombre de prêts, la fréquentation sur le réseau

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'amplitude horaire moyenne pour l'ensemble des bibliothèques, toutes tailles de collectivités confondues, est de 14 h. Pour les villes de 40 000 à 99 999 habitants, la moyenne est de 33 h. Quant aux collectivités de 100 000 habitants et plus, elles sont ouvertes en moyenne 42 h par semaine.

ACTION 2

Nocturnes pour les lycéens et les étudiants

CONTEXTE

La ville de Saint Maur des Fossés compte 7 collèges et 8 lycées sur son territoire. Pour accueillir ces jeunes étudiants, surtout au moment des révisions du bac ou du brevet des collèges, la médiathèque met en place depuis 2017 des horaires spécifiques adaptés et travaille chaque année sur l'amélioration de son offre d'accueil.

OBJECTIFS

- Améliorer l'offre de service auprès des étudiants et des collégiens de Saint Maur
- Toucher un public qui ne vient pas beaucoup en dehors des moments de révision
- Répondre à une demande toujours croissante en terme d'espace de travail

CONTENU

En plus de collections appropriées, d'espaces dédiés à l'étude avec accès au WIFI, de postes informatiques disponibles, d'accompagnement dans les recherches documentaires, la médiathèque améliore son offre en proposant 4 nocturnes jusqu'à 22h, les mardis et vendredis avant le début des épreuves du Bac. A cette occasion, les espaces sont organisés pour accueillir plus de places assises, des tables et chaises ont été installées dans le jardin de la bibliothèque pour travailler ou se restaurer, un mini food truck propose crêpes et smoothies...

PARTENAIRES

Le service développement durable, le service politique de la ville, le service communication, les établissements collèges et lycées de la ville

PUBLICS

Les collégiens de Saint Maur

Les lycéens de Saint Maur

Les étudiants

MOYENS

7 agents par nocturne.

1 agent de proximité pour gérer le flux des entrées.

Des collections spécifiques mises à jour pour les révisions.

CALENDRIER

Les deux semaines avant le début des épreuves du bac.

Nocturnes les mardis et vendredi jusqu'à 22h

CHIFFRES CLEFS

En 2019, nous proposons 181 places : 126 places/tables et 55 places/chauffeuses, soit une augmentation de 27 places par rapport à l'année dernière.

Une moyenne de fréquentation de 111 personnes par nocturne en 2018.

EVALUATION

Nombre d'étudiants présents physiquement

Nombre de places occupées

Nombre de prêts jusqu'à 22h

Nombre d'étudiants qui n'ont pas obtenu de place

ACTION 3

NOUVEAU !

Adaptation des espaces de la médiathèque pour renforcer la convivialité

CONTEXTE

La médiathèque Germaine-Tillion a été entièrement rénovée en 2005. Toutefois, au vu de l'augmentation de la fréquentation, des nouveaux usages ainsi que des nouveaux services qu'elle propose, certains espaces gagneraient à être repensés et réaménagés.

OBJECTIFS

- Mieux accueillir le public
- Renforcer la convivialité de la médiathèque
- Optimiser les espaces
- Adapter les espaces aux nouveaux usages

CONTENU

La réflexion portera sur :

- La possibilité de transformer un des deux patios en espace de convivialité
- Un nouvel aménagement du hall, afin qu'il soit plus fonctionnel, plus conforme aux attentes en terme d'accueil d'exposition et d'animation, et que les circulations y soient plus fluides
- La transformation de la salle Schliklin en véritable salle d'animation modulable, disposant d'espaces de rangement adaptés, d'un équipement technique minimal, d'un éclairage et d'un mobilier chaleureux

La réflexion pourra être élargie à d'autres propositions, en fonction des retours et des suggestions des professionnels qui connaissent bien ces locaux.

Cette étude pourrait être confiée à un architecte d'intérieur, ou bien à de jeunes professionnels dans le cadre d'un partenariat avec une école d'architecture.

L'étude explicitera les différentes solutions envisagées, ainsi que leur chiffrage.

Ensuite seulement pourra être prise la décision de mener tout ou partie des travaux, dans un calendrier à définir.

PARTENAIRES

Internes : médiathèque, direction de la culture, DGST

Externes : une école d'architecture

PUBLICS

Tous les publics qui fréquentent la médiathèque bénéficieront de ces aménagements.

MOYENS

A l'étude dans le cadre du budget 2020

Selon l'option choisie, le coût oscillera de 0€ à 30 000 € pour l'étude.

A ce stade, il n'est pas possible de chiffrer le coût des travaux.

CALENDRIER

6 mois pour la réalisation de l'étude

ACTION 4

Partir en livre

NOUVEAU !

CONTEXTE

« Partir en livre » est une manifestation nationale, gratuite, populaire et festive. Le livre sort de ses lieux habituels pour transmettre le plaisir de lire. Les animations proposées sont autant d'invitations à lire en toute liberté, pour tous, des tout-petits aux jeunes adultes, en famille ou entre amis sur les lieux de vacances ou près de chez soi. La première édition a eu lieu en 2015. En 2018, pour la 4^{ème} édition, près de 700 000 personnes ont participé aux animations organisées par 1300 structures.

OBJECTIFS

- Transmettre le plaisir de lire
- S'inscrire dans un évènement aux répercussions nationales
- Sortir la médiathèque de ses murs et aller au-devant de nos lecteurs
- Mobiliser divers partenaires professionnels, associatifs pour décliner des initiatives originales et variées autour du livre et de la lecture.

CONTENU

« Partir en livre », c'est fêter le livre en été.

Juste avant et pendant l'été, la médiathèque sort de ses murs, va à la rencontre des Saint-Mauriens et propose des lectures vagabondes en plein air, dans des endroits naturels, de façon décontractée et conviviale.

Il serait notamment possible d'envisager, sur les bords de Marne, « Lire en Marne » ou « Lire à la plage » : une installation temporaire de transats, cabanes et livres en libre accès.

PARTENAIRES

Le service des espaces verts, le service du développement durable, les partenaires des services culturels, les associations, le service communication...

PUBLIC

Tout public, essentiellement jeunesse

MOYENS

Un triporteur ou bibliocyclette pouvant transporter des livres, des plaids, des transats
Deux médiathécaires dont une chargée spécifiquement d'une animation : lecture, tablettes numériques, contes...

CALENDRIER

Dernier weekend end de juin, avant les vacances, et pendant l'été

Chiffres clefs :

En 2018, plus de 6700 manifestations gratuites ouvertes à tous ont été proposées sur toute la France. Près du double par rapport à 2017

EVALUATION

Nombre de participants aux animations

LE SAVIEZ-VOUS ?

La manifestation s'est initialement appelée « Lire en short »

ACTION 5

NOUVEAU !

Promenades et siestes littéraires

CONTEXTE

Promenades et siestes littéraires ont en commun de vouloir faire découvrir la littérature autrement, en l'associant à un état intérieur de détente, dans le cadre d'un moment collectif partagé.

Le corps tranquillement en mouvement, dans la promenade, ou totalement relâché, pendant la sieste, amène une manière différente d'écouter, de ressentir et de recevoir.

OBJECTIFS

- Créer des moments de partage
- Faire découvrir des auteurs et des œuvres
- Créer des événements originaux, qui intriguent et donnent envie de découvrir

CONTENU

Les **randonnées, promenades ou balades littéraires** peuvent prendre plusieurs formes :

- Une promenade qui permet de découvrir des extraits littéraires portant sur la ville, sur des auteurs ayant un lien avec la Ville, ou sur un sujet qui concerne l'actualité de la ville
- Une promenade qui favorise la rencontre avec un grand auteur, dont on découvre la vie et l'œuvre, tout en cheminant avec d'autres
- Une promenade dans des lieux et paysages propices à l'inspiration, qu'ils soient urbains ou bucoliques, une alternance entre promenade et écriture, une alternance entre promenade et lecture

L'animation de ces promenades peut être conduite par un médiathécaire, par un auteur, par un ou plusieurs comédien(s). La promenade peut aussi se dérouler en autonomie, avec un audioguide.

Les **siestes littéraires** peuvent se dérouler en intérieur, dans la pénombre, bien installé sur des coussins moelleux, dans une ambiance de détente, avec éventuellement diffusion de senteurs apaisantes. Elles peuvent aussi se dérouler en extérieur, dans les squares, les parcs, les jardins ou sur les bords de Marne. En intérieur ou en extérieur, les siestes littéraires peuvent être accompagnées de musique, qu'elle soit jouée en direct ou bien enregistrée.

PARTENAIRES

Les associations de théâtre amateur
Les musiciens du conservatoire
Les associations de musique
Des professionnels extérieurs

PUBLICS

Tout public, selon les textes choisis

MOYENS

Variables selon l'option retenue
Des coussins, des transats

CALENDRIER

Mise en œuvre à la rentrée 2019-2020

EVALUATION

Nombre de personnes inscrites
Satisfaction du public

ACTION 6

Lectures en appartement

NOUVEAU !

CONTEXTE

Le concept des spectacles en appartement est en vogue. Le théâtre puis la musique s'en sont emparés depuis plusieurs années. Mais ce même concept, original, peut s'appliquer à la littérature et la poésie.

Cette action répond à la fois au besoin des artistes de se produire et à celui du public de rencontrer un univers artistique de manière plus authentique.

OBJECTIFS

- Favoriser la rencontre entre un univers artistique et le public, rapprocher les artistes et le public
- Faire vivre une expérience exceptionnelle au public
- Créer de la convivialité, du partage au sein d'un immeuble, d'un quartier, d'une ville
- Favoriser le lien social, faire se rencontrer les gens
- Faire découvrir des textes dans un contexte intime et authentique

CONTENU

Les habitants qui le souhaitent décident d'accueillir dans leur salon, dans leur jardin ou dans leur grenier une lecture proposée par la médiathèque.

Ils invitent leurs proches, familles, amis, voisins. Le temps de lecture est suivi d'un moment de convivialité, autour d'un verre.

Ces lectures peuvent aussi se dérouler dans des halls d'immeubles, ou dans des jardins de résidences, en partenariat avec des bailleurs sociaux.

PARTENAIRES

Les habitants
Les associations de théâtre amateur
Des lecteurs, conteurs, comédiens professionnels
Les bailleurs sociaux
Les conseils de quartier

PUBLICS

Les habitants

MOYENS

1 agent de la médiathèque pour coordonner le projet

CALENDRIER

Test du projet en 2020, soit dans le cadre de la Nuit de la lecture, soit dans le cadre du Printemps des Poètes, soit dans le cadre des Visites d'Ateliers d'Artistes (3^e week end de septembre) ou bien le jour de la Fête des voisins.

EVALUATION

Nombre de personnes qui acceptent d'accueillir des lectures
Satisfaction du public

ACTION 7

Le bibliobus au service de tous

CONTEXTE

Le service du bibliobus étoffe l'offre de lecture publique sur la ville en desservant des publics éloignés de la médiathèque centrale.

Le bibliobus dessert actuellement quatre quartiers de la ville : Les Muriers, Le Vieux Saint Maur, Champignol, La Pie et la maison de retraite de l'Abbaye. Il est également présent lors d'animations de la ville : Saint Maur en Poche, Fête du jardinage ou sur les bords de Marne...

Véritable bibliothèque « hors les murs », le bibliobus va au-devant des Saint-Mauriens. Sa mobilité lui permet de s'adapter aux demandes. Au service de tous, le bibliobus remplit avant tout ses missions de lien social dans la ville et assure des chances égales d'accès à la culture.

OBJECTIFS

- Offrir un service de proximité aux Saint Mauriens qui ne peuvent se déplacer
- Apporter une animation dans les quartiers excentrés de la ville
- Faire tourner les collections de la médiathèque sur l'ensemble du réseau
- Participer aux animations de la ville et y représenter la médiathèque

CONTENU

Le projet consiste aujourd'hui à s'interroger sur les points de desserte actuels, leur pertinence, leur fréquence, la nécessité de les déployer.

L'analyse du nombre de prêts par desserte est nécessaire. Il s'agit également d'avoir connaissance d'éventuels autres besoins exprimés par des partenaires, tels que par exemple les écoles ou les accueils périscolaires pendant les vacances.

PARTENAIRES

Les maisons de retraite, les écoles, les accueils de loisirs

PUBLICS

Les seniors, les familles excentrées

Les enfants des écoles et des centres de loisirs

MOYENS

Deux personnes sont nécessaires à l'accueil du public sur le bibliobus, dont une ayant le permis B. La conduite du bibliobus nécessite un entraînement.

Ce service implique une gestion dynamique des collections sur le réseau avec une mise à jour régulière et personnalisée en fonction des lecteurs.

Un emplacement matérialisé et réservé est indispensable pour assurer la rencontre avec les lecteurs sur un point fixe.

CALENDRIER

La réflexion doit se dérouler sur l'année 2019. D'éventuels changements pourront être envisagés dans le courant du 1^{er} semestre 2020.

EVALUATION

nombre de prêts par jour et par point, enquête de satisfaction, suggestions des habitants

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le principe du bibliobus a été inventé par l'Association des bibliothécaires français lors de l'exposition coloniale internationale de 1931.

ACTION 8

Formalisation de la politique de « désherbage »

CONTEXTE

Le but du « désherbage » est de mettre en valeur les collections disponibles et d'offrir des ressources constamment actualisées. Cette opération consiste à retirer des rayonnages les documents qui ne peuvent plus être proposés au public.

La sélection des documents s'appuie sur de nombreux critères : date d'édition, nombre de prêts, état, adéquation à la politique documentaire, fraîcheur de l'information, redondance.

Les collections désherbées, en fonction de ces mêmes critères, vont pouvoir suivre différents circuits : déplacement (mise en réserve, mise en annexe, recotation), réparation, pilon (déchetterie), don, vente. Parallèlement au désherbage des livres de ses collections, la médiathèque traite également les livres donnés par des particuliers.

OBJECTIFS

- Offrir des ressources actualisées au public de la médiathèque
- Donner une seconde vie aux livres qui n'ont plus leur place en médiathèque
- Développer les partenariats avec des structures à dimension sociale et caritative
- Donner une visibilité au circuit de désherbage
- Inscrire le désherbage dans le cadre d'une véritable politique

CONTENU

Le projet consiste à formaliser plus officiellement les circuits de « désherbage », qu'il s'agisse des collections propres à la médiathèque ou des livres non retenus pour la médiathèque parmi les dons de particuliers. Les ouvrages très abîmés sont pilonnés ou déposés à la déchetterie.

Mais pour les autres ouvrages, plusieurs options se présentent :

Mise à disposition gratuite des livres (ruches à livres, sur les bancs, aux banques d'accueil, chez les commerçants ...)

Dons à des structures locales (centres de loisirs, écoles, collèges, lycées, maisons de retraite, ...)

Dons à la ville jumelle Ziguinchor

Dons à des associations caritatives (ressourcerie Approche, Secours Populaire, Bibliothèques Sans Frontières ou Adiflor)

Dons à des entreprises sociales et solidaires (RecycLivre, Ammareal)

Don de livres pour de la création manuelle

Don de livres en vue de recyclage et de fabrication de papier (Nouvelle attitude)

Vente, au bénéfice de la Ville ou d'une cause humanitaire ou sociale

Le plan de « désherbage » peut être défini pour une durée de trois ans.

PARTENAIRES

Structures municipales, associations

PUBLICS

La réflexion doit se mener en lien avec le comité de pilotage technique et les différentes options doivent être soumises à arbitrage.

MOYENS

Elaboration d'un plan de « désherbage », signature de conventions avec les structures partenaires le cas échéant, intervention des services techniques pour le déplacement des ouvrages.

CALENDRIER

2020

ACTION 9

Cycle de conférences sur les enjeux de la lecture

NOUVEAU !

CONTEXTE

La Charte de la lecture est une démarche qui suscite adhésion et enthousiasme, et dont les enjeux sont globalement partagés et consensuels.

Afin d'enrichir la réflexion et les connaissances de tous les partenaires impliqués, et d'enrichir du même coup les projets menés, afin également de maintenir un fort niveau de motivation, il est proposé d'organiser, deux fois par an, pendant toute la durée de la Charte de la lecture, des conférences sur les enjeux de la lecture. Ces rencontres et débats seront ouverts à toute personne intéressée.

OBJECTIFS

- Créer une culture commune des acteurs impliqués dans la Charte de la lecture
- Motiver et stimuler les partenaires, créer une émulation
- Donner une visibilité plus large à la Charte de la lecture en ouvrant les conférences à toute personne intéressée, notamment les parents

CONTENU

Ce cycle de six conférences sur trois ans proposera des regards croisés, avec l'intervention de professionnels ayant chacun une compétence et une expertise spécifiques : un sociologue (les pratiques de lecture aujourd'hui), une anthropologue de la lecture (Michèle Petit), plusieurs auteurs, un orthophoniste, un neuropsychologue, une lectrice pour la petite enfance (association ACCES) ...

Les conférences se dérouleront à l'Hôtel de Ville. Elles seront destinées à tous les professionnels impliqués dans les projets de la Charte de la lecture mais ouvertes au grand public.

Les conférences pourront être enregistrées et proposées en podcast sur le site de la Ville.

PARTENAIRES

La médiathèque

Tous les services impliqués dans la Charte de la lecture

Les parents

Le grand public

PUBLICS

Tous les agents impliqués dans la Charte de la lecture

Tout personne intéressée

MOYENS

Mise à disposition de la salle des fêtes et du personnel d'accueil

Coût des conférences

CALENDRIER

A partir de janvier 2020

EVALUATION

Fréquentation des conférences

Evolution de la fréquentation sur l'ensemble du cycle

ACTION 10

Sensibilisation des animateurs du périscolaire

CONTEXTE

Les animateurs périscolaires souhaitent développer des actions permettant de susciter l'envie de lire chez les enfants et de faciliter l'appropriation de l'objet livre.

Ils ont besoin d'être accompagnés par des professionnels du livre et de la lecture

OBJECTIFS

- Echanger sur ses pratiques en lien avec le livre
- Se repérer dans l'édition jeunesse
- Découvrir des ressources en lecture à voix haute
- Constituer des animations et jeux autour des livres
- Constituer une malle de références et d'outils

CONTENU

Afin de susciter l'envie de lire chez les enfants et de faciliter l'appropriation de l'objet livre, il est proposé d'accroître le partenariat avec la médiathèque (mise en place de lecture de contes pour les enfants des accueils de loisirs, activités thématiques, prêt de livres, expositions thématiques...) dans le but de favoriser le transferts de compétences entre les agents de la culture et du périscolaire (apprendre à effectuer une veille documentaire, mise en valeur et aménagement d'un lieu de lecture, échange sur les livres qui plaisent...).

PARTENAIRES

Médiathèque

Direction périscolaire

PUBLICS

Accueils de loisirs maternelle (3-6 ans)

Accueils de loisirs élémentaire (6 -13 ans)

MOYENS

Un coordonnateur périscolaire en charge de la mise en place et du suivi du partenariat avec la médiathèque. Des animateurs « référents lecture » au sein des équipes d'animation.

CALENDRIER

Action pluriannuelle, à partir de septembre 2019.

EVALUATION

- Nombre de réunion-échange périscolaire/culture
- Nombre d'activités autour de la lecture mises en place

ACTION 11

Partenariat entre le RAM et la médiathèque

CONTEXTE

Dans le cadre des ateliers-jeux proposés au sein du RAM, la responsable a observé et réfléchi à un aménagement d'espace autour du livre, afin de mettre à disposition des professionnel(le)s de l'accueil individuel, à la portée des enfants, des livres sélectionnés, adaptés à la petite enfance et de sensibiliser ce public sur l'importance de proposer cet outil pédagogique dès le plus jeune âge.

OBJECTIFS

Les objectifs de la Médiathèque :

- Faire connaître le lieu de la médiathèque : aux petits, aux adultes accompagnants (assistantes maternelles) ainsi qu'aux familles (parents) par l'intermédiaire de l'emprunt de livres effectué par l'enfant lors de sa venue.
- Eveiller à la lecture : par une lecture dédiée exclusivement aux petits, le bibliothécaire invite l'enfant à découvrir le livre sous toutes ses formes ainsi que les histoires.
- Soutenir la tradition orale : découvrir de multiples histoires issues du patrimoine multiculturel.

Les objectifs du RAM :

- Favoriser l'entrée des enfants dans la littérature et la langue des récits dès le plus jeune âge.
- Apporter aide et soutien aux professionnel(le)s de l'accueil individuel (assistantes maternelles, auxiliaires parentales)
- Sensibiliser à la lecture à haute voix et à la prise en compte du développement et du rythme de l'enfant dans la découverte du livre, replacer la lecture dans le quotidien, donner des repères dans le choix des livres.
- Enrichir la bibliothèque du RAM.
- Proposer des temps de rencontres au RAM et à la médiathèque autour de temps de lecture petite enfance.
- Créer des relations partenariales et tisser des liens autour du livre : transmettre un discours pédagogique commun auprès des professionnel(le)s de l'accueil individuel, leur donner des outils, une approche pédagogique autour du livre pour enrichir, nourrir leur accompagnement dans la prise en charge de l'enfant au quotidien à leur domicile.

CONTENU

Afin de soutenir cette action d'accompagnement et de soutien de projets lecture, prenant en compte les assistantes maternelles exerçant à domicile et considérant leur éloignement et besoin de ressources de formation en matière de livre et de lecture, la responsable du RAM prévoit également l'intervention du Conseil départemental, au travers l'action « Mes premiers pas dans les livres » : une dotation et l'intervention de professionnels (lectrice, conteur) permettent de soutenir les pratiques et de sensibiliser à la lecture dès le plus jeune âge.

PARTENAIRES

Le RAM, la médiathèque, la direction de la culture du Conseil départemental du Val-de-Marne

PUBLICS

Les jeunes enfants

Les familles

Les assistantes maternelles et les gardes d'enfants à domicile

MOYENS

équipes du RAM et de la médiathèque
budgets de fonctionnement de chaque service

CALENDRIER

-2019 : tisser un lien entre le RAM et la médiathèque. Alternier les accueils sur les deux sites et créer une régularité.

-Fin 2019 : formation incluant les assistantes maternelles et les bibliothécaires de la Médiathèque.

-2020 : retour du projet aux parents avec moment de convivialité.

EVALUATION

-Nombre de rencontres

-Fréquentation : nombre d'enfants et familles participants

-Nombre de livres empruntés

ACTION 12

Animations pour les crèches

CONTEXTE

Le territoire communal compte 11 crèches municipales, 2 structures petite enfance (Réseau Assistantes Maternelles et Service Accueil Familial), 14 crèches privées.

La médiathèque a développé un partenariat avec les structures de la petite enfance : elle propose des accueils à la médiathèque ainsi qu'un comité P'tikili pour échanger avec les professionnels de la petite enfance autour des livres pour les 0-3 ans.

OBJECTIFS

Accueils des crèches

- Eveiller le goût au livre pour les tout-petits et leur en favoriser l'accès
- Promouvoir la lecture en familiarisant les enfants avec le livre dès le plus jeune âge
- Faire découvrir le lieu médiathèque

Comité P'tikili

- Faire découvrir la production éditoriale de la littérature jeunesse
- Favoriser les échanges de pratiques autour du livre entre professionnelles de la petite enfance
- Enrichir le fonds de livres des crèches de manière cohérente (fonds à destination des crèches de la ville, constitué en majeure partie des livres du comité)

CONTENU

La médiathèque accueillera des crèches sur inscription, 4 fois dans l'année. Des groupes de 4 à 10 enfants pourront venir visiter le lieu, écouter des histoires et des comptines, découvrir des livres singuliers.

Deux comités P'tikili seront organisés. Il s'agit d'échanger entre les bibliothécaires et les professionnels de la petite enfance, autour d'un colis de nouveautés littéraires, proposé par la librairie les Mots Tordus. La participation au comité se fait sur inscription.

PARTENAIRES

multi-accueils, Service d'Accueil Familial, crèches privées, RAM, Direction petite enfance, professionnels de la petite enfance et Librairie les Mots Tordus

PUBLICS

Enfants de 0 à 3 ans, professionnels de la petite enfance

CALENDRIER

Octobre 2019 à juillet 2020 (accueils) ; automne 2019 et printemps 2020 (comité P'tikili)

MOYENS

3 agents de la médiathèque pour les accueils, 2 agents pour les comités P'tikili, budget de 500 € pour le fonds crèche (utilisé en partie pour comité P'tikili)

EVALUATION

Statistiques générales, échanges avec les professionnels de la petite enfance

CHIFFRES-CLEFS

50 groupes d'enfants reçus à l'année pendant les accueils de crèches (323 enfants en 2018-2019), 15 crèches reçues pendant les accueils, 18 professionnels de l'enfance pendant les comités P'tikili, 891 documents empruntés, 54 mallettes prêtées

ACTION 13

Accueils des classes de maternelle et d'élémentaire

CONTEXTE

Le territoire communal compte :

des écoles publiques (12 écoles élémentaires et 13 écoles maternelles)

des écoles privées (5 écoles élémentaires et 6 écoles maternelles)

La médiathèque propose des accueils thématiques sur deux lieux (médiathèque Germaine-Tillion et bibliothèque Les Rives de la Marne).

OBJECTIFS

- Eveiller le goût au livre pour enfants de 4 à 11 ans et leur en favoriser l'accès
- Promouvoir la lecture dans toutes ses expressions : collective, solitaire, contée...
- Promouvoir la musique, le cinéma, le numérique
- Faire découvrir le lieu médiathèque
- Proposer un large choix de documents et de contenus
- Faciliter l'autonomie des enfants au sein de la médiathèque
- Permettre l'emprunt de documents par les élèves

CONTENU

Les accueils des classes se font sur inscription des enseignant(e)s à la rentrée scolaire. Les enseignants ont la possibilité de venir 1 à 2 fois dans l'année sur des thématiques, telles que : le printemps des poètes, les histoires à déguster, la présentation de livres singuliers, les contes, sur un air de comédies musicales, la musique de films, les musiques du monde, etc. Nous proposons des séances de la toute petite section de maternelle au CM2 (enfants de 3 à 11 ans).

PARTENAIRE

Education Nationale

MOYENS

6 agents du pôle jeunesse

3 agents du pôle multimédia

3 accueils par jour tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis hors vacances scolaires

CHIFFRES-CLEFS

46 classes de maternelle reçues à l'année

99 classes d'élémentaire reçues à l'année

2574 enfants accueillis en 2018-2019

EVALUATION

Chaque année un bilan chiffré est réalisé (nombre de classes reçues, nombre d'enfants touchés, comparaison avec les années précédentes, etc.). Il nous permet d'évaluer l'attractivité de notre offre et de faire évoluer nos pratiques.

LE SAVIEZ-VOUS ? Le prêt de mallettes permet de toucher les écoles éloignées de la médiathèque. Quelques chiffres concernant le prêt de mallettes : 1034 documents empruntés, 47 mallettes prêtées d'octobre 2018 à juillet 2019.

La médiathèque s'inscrit dans l'évènement national du Printemps des poètes. Elle offre la possibilité aux enseignants de demander des sélections de documents autour d'un thème.

ACTION 14

Opérations en partenariat avec les collèges et les lycées

CONTEXTE

Différentes actions sont menées en partenariat avec les lycées :

- Les leçons de littérature > Conférences uniques et originales d'auteurs contemporains dans les lycées. Ce dispositif d'éducation culturelle a été renforcé et se déploie désormais chaque année dans près de 100 établissements. En 2018-2019, 38 auteurs sont intervenus auprès de 11 000 lycéens.
- Prix littéraires des lycéens > La Région propose aux lycéens, apprentis et stagiaires de la formation professionnelle franciliens, à leurs professeurs et formateurs, d'aller à la rencontre de la littérature contemporaine et de ses auteurs et de participer à la sélection des huit lauréats du Prix littéraire des lycéens.
- Partenariat Théâtre avec le lycée d'Arsonval > la médiathèque a proposé aux classes option Théâtre du Lycée d'Arsonval de participer à différents événements tels que Printemps des poètes ou Nuit de la lecture.

OBJECTIFS

- Faire découvrir la littérature, permettre aux lycéens de découvrir des auteurs, de pouvoir échanger avec eux, et de donner le goût de la lecture
- Créer une dynamique au sein des lycées autour de l'univers de la littérature
- Développer une relation vivante à la lecture et à l'écriture, grâce à la rencontre des auteurs
- Se familiariser avec les métiers et espaces du livre, en bibliothèque et en librairie indépendante.

CONTENU

Leçons de littérature : Un auteur intervient dans un lycée pour partager avec les élèves de 3 à 5 classes sa vision de la littérature et échanger avec eux sur leur rapport à la lecture et à l'écriture. Ils découvrent l'imaginaire de l'auteur, son travail d'écriture, ses lectures, ses sources d'inspiration, sa démarche et ses réflexions.

Prix littéraires des lycéens : Il y a huit sélections départementales. 40 auteurs en tout. 40 livres. 40 classes. Autant de bibliothèques et librairies partenaires. Et au final, huit auteurs lauréats. Les lycéens lisent une sélection de cinq livres, accueillent à trois reprises un écrivain dans leur classe, s'exercent au jugement critique, expérimentent et réalisent des productions (expositions, enregistrements audio, vidéo, lectures scénarisées...). Ils participent à des échanges avec des professionnels du livre, dans le cadre de partenariats noués entre leur établissement, une médiathèque et une librairie indépendante, ainsi qu'à un forum départemental en février et, enfin, à une manifestation régionale où leur choix est révélé.

Partenariat avec le lycée d'Arsonval : Les élèves en option théâtre du lycée d'Arsonval produiront au cours de l'année un spectacle qu'ils présenteront à l'occasion du printemps des poètes et la nuit de la lecture à la Médiathèque.

PARTENAIRES lycées partenaires, la médiathèque Germaine Tillion

PUBLICS Lycéens de Saint Maur

MOYENS

Achat des ouvrages des auteurs qui interviennent dans le lycée.
Un agent pour suivre ce partenariat.

CALENDRIER En cours d'élaboration

EVALUATION nombre de classes partenaires, nombre d'élèves, rotation des établissements participants

ACTION 15

Opérations en partenariat avec les classes de primaire

CONTEXTE

LA lecture est un enjeu majeur à l'école. Les enseignants ont à cœur de rendre les enfants autonomes et curieux par rapport au livre. C'est pourquoi, dans leur classe ou à l'échelle de l'école, ils multiplient les initiatives pour faire du livre le compagnon de route et le meilleur ami des enfants : ainsi les rallyes lecture, les défis lecture, les boîtes à histoires, ...etc. sont autant d'initiatives qui suscitent l'enthousiasme des petits.

De nombreuses écoles de la Ville ont expérimenté ou institutionnalisé le dispositif « Silence, on lit ». Le concours « Les petits champions de la lecture » remporte lui aussi un vif succès.

La Ville, au premier chef la médiathèque, est un partenaire privilégié de l'Education Nationale pour tous ces projets. Elle est aussi un partenaire pour les associations de parents d'élèves, qui sont très motivées par la démarche de la Charte de la lecture.

OBJECTIFS

- Développer les collaborations entre la médiathèque et les enseignants
- Développer les collaborations entre la médiathèque et les associations de parents d'élèves
- Construire des projets communs, au service de l'épanouissement de l'enfant

CONTENU

Il est proposé de tester, dès la rentrée 2019, un nouveau projet : il s'agit de proposer à l'école, le matin, des temps de lecture, qui seraient assurés par des parents bénévoles, afin d'adoucir le démarrage de la journée pour les enfants.

Les initiatives et projets des écoles autour du livre, dans sa dimension ludique et réflexive, pourront être soutenus, accompagnés, valorisés en tant que de besoin.

L'échange avec l'Inspection académique, ainsi qu'avec les associations de parents d'élèves, doit se poursuivre.

PARTENAIRES

Inspection académique

Enseignants

Associations de parents d'élèves

EVALUATION

En fonction des projets

ACTION 16

Escales lecture

CONTEXTE

Tous les enfants (et les grands) aiment écouter des histoires. Traditionnellement les « heures du conte », devenues « les escales lecture » offrent un voyage distrayant pour jouer avec les mots, les sons, les sensations, et pour découvrir ou redécouvrir différents livres.

OBJECTIFS

- Créer un moment de partage entre les bibliothécaires, les enfants et les adultes accompagnants
- Raconter des histoires aux enfants afin que la lecture constitue un plaisir dès le plus jeune âge
- Favoriser les échanges familiaux autour du livre
- Créer de nouveaux liens entre le public et les collections
- Faire découvrir les collections particulières de la médiathèque dont celle de la « Bibliothèque extraordinaire »
- Donner envie d'emprunter des documents

CONTENU

Les bibliothécaires sélectionnent des ouvrages en fonction de l'âge des enfants, aménagent la salle du conte en créant une atmosphère particulière liée à la thématique choisie, installent au besoin des coussins au sol afin que chacun se sente à son aise. S'il fait beau on peut aussi faire la lecture dehors dans le patio.

Le plus important pour ce qui concerne la sélection des ouvrages semble de choisir des contes que l'on aime, car le plaisir à raconter est communicatif aux enfants. Par ailleurs, la lecture à haute voix est un exercice qui demande de l'entraînement, il est nécessaire de s'entraîner auparavant et on peut faire une répétition seul ou avec ses collègues.

Les enfants écoutent l'histoire et regardent les illustrations tout en faisant l'expérience d'un moment de détente propice au partage des émotions et des mots (rire, frissonner, rêver...).

Entre 7 et 8 livres sont lus par séance.

PARTENAIRES

Service de la communication

PUBLICS

enfants de 2 à 8 ans et leurs accompagnants (parents, grands-parents, nounous, baby-sitters, assistantes maternelles, ...). 3 catégories d'âge : 2-3 ans / 4-5 ans / 6-8 ans

CALENDRIER

environ une douzaine de séance (le mercredi matin), entre octobre et juin

MOYENS

2 agents de la médiathèque par séance

EVALUATION

Statistiques de participation et comparatif sur 3 ans

Retours des agents

Retours des usagers

CHIFFRES-CLEFS

En 2018-2019, plus de 270 participants auditeurs ont assisté aux séances

ACTION 17

Une nouvelle place pour le numérique en médiathèque

CONTEXTE

La question de l'offre numérique dans les bibliothèques de lecture publique est très riche d'enjeux à l'heure où les supports de lecture se diversifient. La diversité des pratiques culturelles doit ainsi tenir compte des nouveaux supports tels que les tablettes, liseuses, smartphones, consoles de jeux, en plus des postes informatiques traditionnels, afin de repenser des offres destinées aux jeunes. La question de l'intégration de ces nouveaux services et supports sous-tend un remaniement des politiques documentaires de l'établissement ainsi qu'une bonne connaissance des jeunes publics, afin de proposer une offre adaptée à chaque âge et d'éveiller le goût du livre via des médiations ludiques autour de projets numériques.

OBJECTIFS

- Proposer une offre spécifique tenant compte de l'évolution des pratiques
- Découvrir, explorer le livre autrement
- Inciter le public adolescent à investir les lieux en proposant des activités ludiques
- Stimuler et inspirer grâce à des contenus numériques (son, vidéo, ...)
- Moderniser l'image de la médiathèque
- Lutter contre la fracture numérique

CONTENU Les animations numériques proposées par la médiathèque sont nombreuses et touchent un public très large. Pour les plus jeunes, le site Eurêka permet d'avoir accès à des livres lus, des heures de contes revisités ainsi qu'à des histoires interactives et ludiques. La découverte des livres à réalité augmentée les incitent à redécouvrir le livre autrement. L'animation « ciné-contes » permet aux enfants de découvrir des albums de l'Ecole des Loisirs par le biais du dessin animé. Les préadolescents, grâce aux tablettes aux trésors, se familiarisent au numérique bien sûr, mais aussi aux livres en lien avec les thèmes d'applications choisis. Les adolescents via l'animation « réalité virtuelle » ont pu redécouvrir les espaces, les collections et services proposés par la bibliothèque. La semaine du numérique complètera le dispositif de médiation numérique. Des expériences inédites seront proposées, telles que la création de bandes dessinées sur tablettes ou encore la découverte de la poésie 2.0.

PARTENAIRES Equipe pôle multimédi@, Conseil départemental du Val-de-Marne

PUBLICS Enfants à partir de 4 ans, pré-adolescents, adolescents, adultes, seniors

MOYENS Un budget spécifique numérique est indispensable pour l'acquisition de tablettes, d'applications ainsi que d'une collection de livres à réalité augmentée pour tous les âges. Le budget est estimé à 3000 € la première année (acquisition de 8 tablettes) puis à 700 € les années suivantes. Si l'on veut pouvoir proposer des animations numériques spécifiques aux scolaires le budget acquisition devra être revu à la hausse (achat de 15 tablettes). Les nouvelles compétences à acquérir par le personnel afin de s'appropriier les différentes formes de médiation à l'heure du web 2.0 sont à prendre en compte en terme de formation.

CALENDRIER

Les tablettes aux trésors sont proposées tous les 3^e mercredi du mois. Le ciné-contes, une fois par trimestre le mercredi après-midi. L'animation autour de la réalité virtuelle est programmée les deux premières semaines du mois de novembre. La découverte de livres à réalité augmentée pourrait être proposée le samedi après-midi et/ou vacances scolaires.

EVALUATION Nombre d'inscrits aux animations, nombre de présents, grille de satisfaction anonyme, pourcentage d'utilisateurs actifs sur plateforme Eurêka.

ACTION 18

Projets croisés pluridisciplinaires

NOUVEAU !

CONTEXTE

La dimension lecture est présente dans toutes les activités ludo-éducatives proposées par les accueils de loisirs (lecture des règles de jeux, d'une recette, des règles de vie...). Un travail de sensibilisation des animateurs à la lecture est à mettre en place pour leur permettre de développer de nouvelles actions croisées pluridisciplinaires (activités théâtre, saynètes, jeux d'expressions, chant, slam, radio, ...).

OBJECTIFS

- Intégrer la dimension lecture de manière plus systématique dans les projets d'animation
- Echanger avec des professionnels du livre, du théâtre, du cinéma pour favoriser l'approche pluridisciplinaire
- Découvrir des ressources livresques adaptées à l'âge des enfants permettant un travail d'adaptation théâtrale, cinématographique ou en arts plastiques
- Créer des partenariats, s'appuyer sur des personnes ressources permettant l'émergence de projets pluridisciplinaires

CONTENU

Afin de susciter l'envie de lire chez les enfants, il est proposé d'associer, de manière plus systématique, les activités manuelles aux livres (ex : lecture d'une histoire, puis réalisation en arts plastiques des personnages de l'histoire...) ou les activités artistiques aux livres (adaptation de livres en pièces de théâtre ou comédies musicales).

Pour cela les équipes d'animation doivent pouvoir s'appuyer sur des personnes ressources pouvant les accompagner dans la mise en place de nouveaux projets pluridisciplinaires.

PARTENAIRES

Médiathèque, théâtre, cinéma

PUBLICS

Accueils de loisirs maternelle (3-6 ans)

Accueils de loisirs élémentaire (6 -13 ans)

MOYENS

Un coordonnateur périscolaire en charge de la mise en place et du suivi des actions.

Des animateurs et/ou directeurs « référents projets pluridisciplinaires » au sein des équipes d'animation.

CALENDRIER

Action pluriannuelle, à partir de septembre 2019.

EVALUATION

Nombre de réunion-échange périscolaire/personnes ressources

Nombre de projets pluridisciplinaires mis en place

LE SAVIEZ-VOUS ?

Etude Kerfad – Ministère de la Culture (2017) pour le salon du livre et de la presse jeunesse de Montreuil : 20,6 % des animateurs interrogés affirment qu'ils ne disposent pas de la connaissance de la littérature jeunesse pour s'en emparer.

ACTION 19

NOUVEAU !

Coups de cœur des enfants des accueils de loisirs

CONTEXTE

Les actions en faveur de la lecture développées dans les accueils de loisirs restent confidentielles. Elles doivent être mises en avant et valorisées en dehors des murs des accueils de loisirs.

OBJECTIFS

- Inciter les enfants à lire des ouvrages adaptés à leur âge
- Favoriser un rapport plaisir aux livres
- Donner un espace d'expression aux enfants autour du livre

CONTENU

Afin de susciter l'envie de lire chez les enfants, il est proposé de créer un label « coup de cœur des enfants des accueils de loisirs ». En partenariat avec la médiathèque, une sélection d'ouvrage sera proposée aux enfants des accueils de loisirs maternels et élémentaires en vue de créer une sélection par les enfants. L'album ayant reçu le plus grand nombre d'appréciations positives sera présenté à la médiathèque avec le label coup de cœur des enfants des accueils de loisirs.

PARTENAIRES

Direction périscolaire
Accueils de loisirs
Médiathèque

PUBLICS

Accueils de loisirs maternelle (3-6 ans)
Accueils de loisirs élémentaire (6 -13 ans)

MOYENS

Un coordonnateur périscolaire en charge de la mise en place et du suivi des actions.
Des animateurs et/ou directeurs « référents coup de cœur » au sein des équipes d'animation.

CALENDRIER

Action pluriannuelle, à partir de septembre 2019.
Dans un premier temps une périodicité trimestrielle peut être proposée, puis en fonction du succès rencontré, un coup de cœur mensuel peut être envisagé.

EVALUATION

Nombre d'enfants au sein des accueils de loisirs investis dans l'attribution des coups de cœur
Nombre d'emprunts à la médiathèque des livres labellisés « Coups de cœur des enfants des accueils de loisirs »

ACTION 20

NOUVEAU !

Enregistrement collectif d'un livre audio

CONTEXTE

Le livre attend d'être lu, à voix basse, en solitaire, ou oralisé à voix haute. Conduire l'expérience plus loin : enregistrer la voix des lecteurs en proposant que l'oralité et la lecture à haute voix soient aussi vecteurs de rencontres et de partages entre individus de générations très différentes, comme cela était le cas quand le conte et l'épopée réunissaient un auditoire varié autour du conteur.

OBJECTIFS

- Partager une expérience collective et intergénérationnelle autour du livre et de la lecture
- Oraliser un livre et l'enregistrer
- Etre l'auditeur d'un livre audio unique (écoute solitaire)

CONTENU

Lire un livre à plusieurs signifie donner à entendre une richesse de façons de lire, une pluralité de timbres, de rythmes, de silences... Les modalités de choix du/des texte(s), ainsi que la répartition entre les lecteurs en vue de l'enregistrement sont multiples et seront à définir, par exemple :

- un même texte lu par plusieurs personnes différentes (intérêt : au-delà du sens, goûter au plaisir des sonorités, des voix)
- un chapitre par lecteur (intérêt : relancer l'attention de l'auditeur par le renouvellement des voix)
- une voix pour la narration et plusieurs voix pour les personnages (intérêt : lecture sur le mode du théâtre)

En amont de l'enregistrement, il sera utile d'initier les futurs lecteurs à de grands principes de la lecture à voix haute : pose de la voix, souffle, adresse à l'auditoire, jeu avec différentes sonorités de sa voix, conscience du rythme, ...

PUBLICS

Tout lecteur, initié ou non à la lecture à voix haute (veiller à la mixité des générations)

PARTENAIRES

En interne : les 2 référents des domaines livres audio adultes et jeunesse ; 1 agent de la médiathèque formé à l'encadrement d'ateliers

En externe : partenariats à construire. Enregistrements et supports réalisés par Relai Jeunesse (?)

MOYENS

Si possible : prêt par les services municipaux de matériel son adapté pour l'enregistrement ; sinon, prévision de l'achat d'un enregistreur de qualité (type Zoom).

CALENDRIER

5 phases : préparation de l'animation ; inscription des lecteurs et choix du/des texte(s) à enregistrer ; atelier d'initiation à la lecture à voix haute (par un agent en interne formé à l'encadrement d'ateliers) ; atelier d'enregistrement ; création et diffusion du support CD : mise en prêt à la médiathèque de quelques exemplaires

EVALUATION

Nombre de participants, taux de satisfaction , nombre de prêts du document

ACTION 21

Chasse aux livres

NOUVEAU !

CONTEXTE

Certains enfants n'osent pas aller prendre un livre dans la bibliothèque de l'accueil de loisirs ou à la médiathèque. Il faut changer le rapport aux livres par des actions ludiques permettant de désacraliser l'objet livre et légitimer, dans l'inconscient de certains enfants, le droit d'ouvrir un livre.

OBJECTIFS

- Inciter les enfants à ouvrir un livre
- Découvrir la diversité des ouvrages jeunesse
- Favoriser un rapport plaisir aux livres
- Diversifier les approches à lecture

CONTENU

Afin de susciter l'envie de lire chez les enfants, il est proposé de créer une chasse aux livres dans les coins bibliothèque des accueils de loisirs et dans la médiathèque. Le principe est celui d'une chasse au trésor. En suivant les indications d'une fiche « mission » (adaptée à l'âge des enfants) les enfants devront trouver un livre avec tel animal, tel mot sur la couverture, tel couleur sur la couverture. La sélection préalable des ouvrages devra répondre soit à une thématique soit à un espace particulier de la bibliothèque. Ce jeu permet d'éveiller le sens de l'observation, de faire découvrir et de questionner le livre en tant qu'objet.

Une fois les « trésors » rassemblés, une lecture d'histoire peut être proposée.

PARTENAIRES

Médiathèque
Direction périscolaire

PUBLICS

Accueils de loisirs maternelle (3-6 ans)
Accueils de loisirs élémentaire (6 -13 ans)

MOYENS

Des animateurs en charge du projet « chasse aux livre » dans leur accueil de loisirs.
Personnel de la section jeunesse de la médiathèque pour des actions avec les enfants des accueils de loisirs le mercredi ou pour la nuit de la lecture.

CALENDRIER

Action pluriannuelle, à partir de janvier 2020 dans les accueils de loisirs.
Nuit de la lecture 2020

EVALUATION

Nombre d'enfants participant à la chasse aux livres
Nombre d'emprunts de livres par les enfants dans les jours qui suivent le jeu

ACTION 22

NOUVEAU !

Bar à smoothies littéraire

CONTEXTE

Il est observé qu'à l'adolescence, les jeunes s'éloignent de l'écriture et de la lecture, pour se rapprocher des écrans qui leur sont rendus plus accessibles et plus agréables.

L'idée serait de réunir ces jeunes autour d'un lieu convivial et de partage afin de leur donner le goût et le plaisir de lire et d'écrire.

OBJECTIFS

- Favoriser le goût de la lecture et l'écriture
- Améliorer les compétences de lecture et d'écriture
- Renforcer l'assiduité et la motivation pour tout apprentissage
- Sensibiliser au plaisir de la lecture et de l'écriture à travers l'échange et le partage

CONTENU

Le projet consiste à créer un coin lecture au sein du Club Ados, où les jeunes adolescents se retrouvent autour de petites actions quotidiennes telles que l'élection du meilleur roman, de leur coup de cœur, de leur passage préféré...

L'idée du bar à smoothie est de rendre plus convivial ce lieu, afin que les jeunes se l'approprient et s'y sentent bien.

Ils pourront y concocter eux-mêmes des cocktails de jus de fruit et légumes frais, grâce à des recettes qu'ils auront eux-mêmes cherchées et sélectionnées.

PARTENAIRES

Médiathèque de la Ville

Différents marchés de la Ville (récupération par les jeunes des fruits et légumes « abimés » et invendus)

Jardin pédagogique (production de fruits et légumes)

PUBLICS

Jeunes adolescents du club Ados (11-17ans)

MOYENS

Une centrifugeuse

Eventuellement un vélo à smoothies

Un/des abonnement(s) à des journaux, revues, B.D...

CALENDRIER

Idéalement , lors de l'installation du Club Ados dans ses nouveaux locaux.

ACTION 23

Lectures-spectacles

NOUVEAU !

CONTEXTE

L'EPIC souhaite développer des projets autour de la lecture et de l'éloquence avec des lycéens. Ces lectures-spectacles seront proposées chaque année. Pour la saison 2019/2020, le projet s'articule autour de l'œuvre de Sony Labou Tansi, romancier, dramaturge et poète congolais (1947-1995).

OBJECTIFS

- Découvrir un auteur important de la francophonie
- Débattre et échanger en classe
- Mettre en scène une lecture publique
- Oser prendre la parole, apprendre à lire et projeter sa voix

CONTENU

Les participants à ce projet sont invités à lire, débattre, échanger avec des professionnels de la parole vivante. Ensemble, ils créeront une forme de lecture publique originale, née de leurs échanges. La restitution de ce travail aura pour vocation de donner à entendre le répertoire très riche de cet auteur congolais (poèmes, théâtre, romans, essais) et de mettre en scène la réflexion collective, le débat, les échos personnels qui auront été éveillés par sa fréquentation.

PARTENAIRES

- lycée Gourdou-Leseurre (Saint-Maur)
- lycée Christophe Colomb (Sucy-en-Brie)
- lycée Albert de Mun (Nogent-sur-Marne)
- Région (financement EAC en attente)
- collectif d'artistes (129 h)

PUBLICS

- élèves de seconde professionnelle
- élèves de première générale

MOYENS

- 13 000 € (Région)
- 6 000 € (Théâtre)

CALENDRIER

- dès octobre 2019 : entrer dans l'œuvre de Sony Labou Tansi en classe
- novembre et décembre 2019 : travail d'interprétation et de mise en scène avec les slameurs du 129H
- Nuit de la lecture : enregistrement et diffusion à la médiathèque ou passage de volontaires pour lecture d'extraits
- 3 au 7 février 2020 : lecture spectacle au Théâtre de Saint-Maur

EVALUATION

Bilans partagés avec les élèves et les enseignants participants

ACTION 24

Développement concerté des collections pour les « dys »

CONTEXTE

La médiathèque s'inscrit dans le cadre de la loi de du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap et dans la démarche de la ville visant à développer l'accessibilité des services dont la culture, aux publics porteurs de handicap. La médiathèque a pour projet de développer petit à petit les collections, services et animations pour les publics porteurs de handicap. En 2020/2021 : les publics malvoyants et aveugles, malentendants et sourds ; en 2021/2022 : les publics ayant un handicap mental, les personnes autistes.

OBJECTIFS

- Promouvoir la lecture pour tout public dont le public DYS (dyslexie, dysphasie, dyspraxie...)
- Rendre accessibles les collections pour le public DYS
- Enrichir les collections pour le public DYS

CONTENU

Les collections jeunesse sur les DYS et adaptées aux DYS sont développées depuis 2017. En 2019/2020, ces collections seront enrichies et des documents adaptés aux adultes DYS seront achetées. Les documents adaptés aux DYS ont des moyens de compensation pour faciliter la lecture : mise en page aérée, vocabulaire concret et mise en page pour faciliter la compréhension du texte, aides visuelles (coloration des syllabes...).

L'ensemble du fonds est mis en valeur sous la forme de bibliographies et répertorié dans le catalogue en ligne de la médiathèque, avec des mots clés pour faciliter les recherches des usagers.

Pour développer collections et animations accessibles au public DYS, une demande de subvention au Centre National du Livre est en cours. En 2020, des animations sont donc prévues: ateliers de sensibilisation aux DYS à destination des enfants de 7 ans et plus et de leurs accompagnateurs ainsi qu'une conférence sur l'accompagnement du lecteur dys. Elles seront menées avec la maison d'édition spécialisée pour les DYS, l'Arbradys.

PARTENAIRES

Service handicap de la ville, librairies les Mots tordus et l'Eclectique

PUBLICS

public DYS, accompagnants du public DYS

CALENDRIER

2017-2018 : 2 commandes par an ; 2019/2020 : dépôt en cours de la demande de subvention au CNL ; semaine du handicap (novembre 2019) : projet en cours avec pour objectif de présenter les collections accessibles aux DYS suite à la conférence sur l'inclusion scolaire des élèves DYS organisée par le service du handicap.

MOYENS 1 agent référent handicap au sein de la médiathèque

EVALUATION

Statistiques de prêts de documents, échanges avec les usagers

CHIFFRES-CLEFS

6,5 % de la population de la ville est porteuse de handicap (chiffres 2018- Maison Départementale des Personnes Handicapées, Créteil)

1 à 2 enfants en moyenne par classe ont des troubles spécifiques du langage et des apprentissages (DYS) (Chiffres de l'association nationale Mobidys 2018).

ACTION 25

Valorisation du fonds de livres audio et en gros caractères

CONTEXTE

La ville de Saint-Maur-des-Fossés compte des associations accueillant des personnes malvoyantes ou aveugles (comme l'APAJH, Association pour Jeunes Adultes Handicapés). Dans le cadre du développement des collections adulte et jeunesse pour le public handicapé à la médiathèque, nous développons des collections à destination du public malvoyant ou aveugle (livres en gros caractères, livres audio).

La médiathèque a pour projet de développer les collections, les supports de lectures, les services et animations pour les publics porteurs de handicap dont les collections pour les publics malvoyants et aveugles en 2020/2021 (dépôt de demande de subvention au Centre National du Livre).

OBJECTIFS

- Promouvoir la lecture pour tous les publics dont le public malvoyant ou aveugle
- Favoriser l'accessibilité des collections au public porteur de handicap

CONTENU

La médiathèque propose des livres en gros caractères (adulte). Ces livres ont une mise en page aérée, un corps de police du 16 au 20 (soit plus du double d'une police standard) et un papier plus épais avec traitement anti reflet. De même, elle propose des livres audio adultes et jeunesse. Ces fonds sont mis en valeur avec bibliographies de documents accessibles aux publics malvoyants (bibliographie en gros caractères, réactualisée annuellement et mis en libre accès)

PARTENAIRES Librairies L'Eclectique et La Griffé Noire, société tributaire du marché de CD et livres audio

PUBLICS public malvoyant ou aveugle, tout public intéressé par un confort de lecture (gros caractères) ou intéressé par le livre audio

CALENDRIER

2 commandes pour le pôle adultes et 2 commandes pour le pôle jeunesse, par an

MOYENS

Moyens humains : 1 agent pour les acquisitions de livres en gros caractères et de livres audio adultes, 1 agent pour les livres audio jeunesse, 1 agent référent handicap

Moyens financiers : budget 2019 large vision adulte : 1200 euros (soit environ 60 nouveautés par an) budget 2019 livres audio adultes : 900 euros (soit environ 45 nouveautés par an) ; budget 2019 livres audio jeunesse : 500 euros (soit environ 40 nouveautés par an)

EVALUATION

Statistiques de prêt des documents, taux de rotation des fonds, échanges avec les usagers

CHIFFRES-CLEFS

1371 livres adultes en gros caractères en 2018, 1509 livres audio adultes, 773 livres audio jeunesse (hors musique et chanson)

LE SAVIEZ-VOUS ?

La médiathèque possède un fonds de livres d'artistes et de livres singuliers appelé Bibliothèque extraordinaire (dont des livres fragiles, faits mains comme les livres des Doigts qui rêvent, maison d'édition spécialisée en livres tactiles, en gros caractères et en braille pour la jeunesse). Ces livres sont empruntables de manière exceptionnelle. Ils sont présentés aux crèches et aux scolaires ainsi que pendant les lectures par bibliothécaires.

ACTION 26

Sensibilisation de l'équipe de la médiathèque à la question de l'accessibilité

CONTEXTE

La notion d'accessibilité est définie comme la « réduction de la discordance entre, d'une part, les possibilités, les compétences et les capacités d'une personne, et, d'autre part, les ressources de son environnement lui permettant de façon autonome de participer à la vie de la cité » (définition adoptée en 2006 par la Délégation interministérielle aux personnes handicapées).

Les conditions d'accessibilité de la médiathèque ne relèvent pas seulement du cadre bâti, mais aussi de la politique d'information et de communication, ainsi que de l'offre culturelle proposée. L'enjeu est de penser d'une manière globale le fonctionnement de l'établissement plutôt que de travailler sur des impossibilités ponctuelles. Les solutions mises en place pour répondre aux besoins des personnes en situation de handicap bénéficieront également à l'ensemble des publics.

OBJECTIFS

- Mobiliser et impliquer l'ensemble de l'équipe à la problématique de l'accessibilité
- Faciliter le positionnement et la mission du référent handicap de la médiathèque

CONTENU

En parallèle du renforcement de l'accessibilité de la médiathèque, il semble nécessaire d'envisager une action de formation collective, pour l'ensemble de l'équipe, afin de présenter les formes de handicap, de rappeler le contexte législatif et réglementaire, et de donner des idées d'aménagements et d'actions à mettre en place.

PARTENAIRES

L'organisation de cette journée de formation peut s'envisager en collaboration avec le CNFPT.

Il est possible de faire appel à des organismes spécialisés, tels que, par exemple, Action Handicap France, le CRTH, Culture accessible.

PUBLICS

Tous les agents de la médiathèque

MOYENS

Budget de 1 000 € à 2 000 € si intervenant extérieur

CALENDRIER

Saison 2020-2021

EVALUATION

Retours des agents suite à la formation

ACTION 27

Collaboration de la médiathèque et du service seniors pour la semaine bleue

CONTEXTE

La semaine bleue est un évènement national à destination des seniors durant lequel les communes proposent des animations à destination de leurs aînés.

Cette année, notre service va organiser la semaine bleue à Saint-Maur. La thématique est "le divertissement" au sens large, avec trois axes d'entrée : la culture, le sport et les 5 sens.

Dans ce contexte, il est envisagé de proposer une animation au sein de la médiathèque autour du livre pour les seniors.

OBJECTIFS

- Valoriser la lecture chez les seniors
- Permettre aux seniors d'échanger sur un sujet qui les concerne à travers des ouvrages qu'ils ont aimés ou à découvrir.
- Partager des expériences de lecture
- Faire venir les seniors à la médiathèque
- Favoriser le lien social

CONTENU

La médiathèque proposera un « Café blabla ». Ce concept invite les seniors à présenter, autour d'un café, leur coup de cœur littéraire.

Le thème de ce café blabla sera : « le livre qui a changé votre vie, qui vous a accompagné, grandi, consolé, émerveillé, ou encore éclairé, à tel point que vous avez envie d'en faire profiter les autres ».

PARTENAIRES

La médiathèque

Le service municipal des seniors

PUBLICS

Les Saint-Mauriens de 60 ans et plus

MOYENS

Mobilisation d'un agent de la médiathèque qui animera l'action

Mobilisation du service seniors qui s'occupera des inscriptions et qui viendra en renfort sur l'action

Collation : eau, café, thé et petits gâteaux

CALENDRIER

Le lundi 7 octobre 2019 à 10h30

ACTION 28

NOUVEAU !

Partenariat entre la médiathèque et les résidences autonomie

CONTEXTE

Les deux résidences autonomie (La Pie et Du Bellay) gérées par le CCAS, sont dotées d'un coin lecture avec bibliothèque. Auparavant, un agent se chargeait de réapprovisionner les résidences en livres avec ceux que la médiathèque n'utilisait plus.

Nous souhaitons désormais développer ce dispositif et le contractualiser dans le cadre d'une contractualisation officielle.

OBJECTIFS

- Favoriser la lecture des seniors vivant dans les résidences.
- Faire vivre les coins lecture des résidences.
- Renforcer le lien social au sein des résidences autour d'un lieu dédié aux livres et à l'échange.

CONTENU

Le projet est de désigner au sein de chaque résidence une ou deux personnes référentes "bibliothèque" (sur la base d'un appel à candidature auprès des résidents). Ce référent sera en charge d'approvisionner le coin lecture avec une bibliothèque adaptée, d'aménager le coin lecture afin de le rendre vivant, accueillant... et de proposer des animations autour du livre afin de rassembler.

Le référent pourrait bénéficier d'une "formation" à la médiathèque (sur le choix des livres, l'aménagement d'un coin lecture, l'animation autour du livre...)

Par ailleurs, des animations au sein de la médiathèque pourraient également être proposées aux résidents afin qu'ils "sortent" des résidences.

D'un point de vue technique et notamment concernant l'acheminement des livres, le service seniors pourra mettre à disposition la navette.

PARTENAIRES

Les résidences autonomie

La médiathèque

Le service municipal des seniors

PUBLICS

Les résidents des résidences autonomie

MOYENS

Les livres seront issus d'une sélection non utilisée par la médiathèque

Mobilisation d'un agent de la médiathèque sur les temps de « formation » des référents et sur la sélection des livres

Mobilisation de la navette municipale ou d'un agent de l'équipe de Saint-Maur Proximité pour le transport des livres sur les résidences

Aménagement des bibliothèques sur les résidences (budget résidences autonomie)

CALENDRIER

Démarrage en septembre 2019

ACTION 29

Développement du portage à domicile

CONTEXTE

Du fait de leur génération, les séniors sont souvent de grands lecteurs ou de grandes lectrices : pourtant, parvenus à un certain âge, la fréquentation de la bibliothèque leur devient difficile, voire impossible : problèmes de vue, peur ou difficulté à se déplacer, fatigue, poids des livres... Le portage, outre qu'il permet la continuité d'un lien avec la lecture et, plus généralement, avec la culture, offre également, chez des publics souvent isolés un lien social fort. Le portage de livres à domicile s'inscrit dans cette perspective de veille sociale, de souci d'amélioration de la qualité de vie des seniors.

OBJECTIFS

- Permettre aux personnes dans l'impossibilité, même temporaire, de se déplacer, d'avoir accès aux livres et à la lecture.
- Elargir l'offre de portage aux CD/DVD afin de permettre à tous un accès complet à la culture.
- Etablir une relation durable, rompre l'isolement et partager en s'adaptant aux besoins.

CONTENU

Ce service gratuit s'adresse aux personnes inscrites à la médiathèque. Le bibliothécaire sélectionne les documents dans le fonds de la bibliothèque à partir de la fiche lecteur renseignée avec les goûts et les centres d'intérêts ou à partir de sélections cochées par le lecteur. Le bibliothécaire doit proposer des ouvrages en gros caractères. Il sera nécessaire d'élargir l'offre à d'autres supports (CD, DVD, journaux...).

Les documents sont ensuite portés au domicile de l'emprunteur, la remise s'accompagne d'un échange et d'un petit moment passé avec la personne.

Si l'idée est de développer significativement cette offre, il convient de réfléchir aux moyens humains à mettre en place, en lien étroit avec le service seniors. Un partenariat de la médiathèque avec un groupe de seniors valides bénévoles pourrait être une perspective intéressante.

Il conviendrait de définir des jours fixes de passage pour le portage afin d'établir par la suite un calendrier annuel. Il s'agit de créer un ou plusieurs circuits qui seront desservis à intervalle régulier (sur la base d'un prêt d'un mois).

PARTENAIRES

Agents de bibliothèque ayant le permis B / CCAS / séniors bénévoles

PUBLICS

Les personnes à mobilité réduite (personnes âgées ou handicapées)

Les femmes enceintes ayant une grossesse difficile

Les personnes en longue maladie temporairement obligées de rester à domicile

Les personnes isolées, ne pouvant se déplacer jusqu'à la bibliothèque (absence de permis de conduire ou de véhicule).

MOYENS

En personnel : au minimum 3 agents. L'activité du portage englobe non seulement le temps de trajet et les rencontres mais aussi la préparation en amont et le travail au retour (retour informatique et rangement des documents).

En matériel : un véhicule et du matériel pour transporter les ouvrages

CALENDRIER

Projet à construire à compter de septembre 2019

CHIFFRES-CLEFS

La part de Saint-Mauriens de 60 ans et plus dans la population saint-maurienne globale est passée de 22% en 1999 à 24,30% en 2018, soit près d'un Saint-Maurien sur 4.

En 2050, au plan national, près d'un habitant sur trois aura plus de 60 ans, contre un sur cinq en 2005. Même si l'espérance de vie en bonne santé connaît une croissance plus rapide que celle de l'espérance de vie, le nombre de personnes dépendantes est en constante augmentation.

EVALUATION

Respect de l'engagement (organisation, nombre de visites...) / satisfaction des personnes desservies / évaluation sur les statistiques de prêt / évaluation du temps passé en préparation et en visite.

ACTION 30

Projet web radio

NOUVEAU !

CONTEXTE

La loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine définit la politique de la ville comme « une politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale, envers les quartiers défavorisés et leurs habitants ». Elle est mise en œuvre au moyen du Contrat de Ville. La Politique de la ville est conduite dans l'objectif commun d'assurer l'égalité entre les territoires, de réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines et d'améliorer les conditions de vie de leurs habitants.

Cette action s'inscrit dans le cadre du Contrat de ville 2015-2020.

OBJECTIFS

- Valoriser les capacités des enfants et des jeunes dans l'expression écrite et orale
- Les initier à la préparation d'une émission et à son animation
- Leur permettre de s'approprier la technicité du matériel radiophonique
- Favoriser l'autonomie des enfants et des jeunes
- Contribuer à la participation à la vie locale, à la vie de la structure
- Apprendre à respecter autrui dans sa prise de parole et/ou d'opinions
- Acquérir les règles d'éthique et de déontologie du média.
- Renforcer son esprit critique, favoriser l'ouverture sur son environnement, sur le monde...

CONTENU

Supervisés par l'association « Tous les maquis » partenaire du projet, les enfants déterminent le contenu de leurs émissions ainsi qu'une ligne éditoriale ; ils choisissent le titre de leurs chroniques, leurs jingles, se répartissent les rôles, réalisent des interviews. Ils doivent ensuite restituer leur travail et s'enregistrer. Le montage est réalisé ensuite par le prestataire.

PUBLICS

Enfants habitant le quartier des Rives de la Marne

Agés de 9 à 14 ans

8 enfants maximum par séance

MOYENS

Moyens budgétaires : financement de l'Etat de 2000 €

Moyens humains : 1 agent en binôme avec le prestataire

CALENDRIER

3 sessions sur l'année. Une session = 3 séances de 2h30

15 mai, 29 mai et 5 juin 2019

2, 9 et 16 octobre 2019

27 novembre, 4 et 11 décembre 2019

EVALUATION

Nombre d'inscrits

Nombre de présents

Assiduité sur les 3 séances

Restitution via adresse mail de la chronique.

ACTION 31
Projet poésie urbaine

NOUVEAU !

CONTEXTE

Ce projet s'inscrit dans le cadre du Contrat de ville 2015-2020.

OBJECTIFS

- Ecrire de façon collective et ludique
- Rencontrer des professionnels de la parole vivante
- Perfectionner son éloquence
- Prendre confiance en soi et dans le groupe

CONTENU

Il s'agit d'un atelier mêlant étroitement écriture et oralité, improvisation et jeux collectifs d'expression verbale. Avec des outils appropriés, issus des expérimentations de slameurs confirmés, les jeunes seront mis en situation de produire et de restituer, sur bande, des textes originaux.

PARTENAIRES

Club ado
Relai Jeunesse
129h d'interventions du collectif d'artistes

PUBLICS

Jeunes du quartier prioritaire de 12 à 16 ans
15 participants maximum

MOYENS

3000 € (crédits Etat)
Utilisation de la salle d'Arsonval

CALENDRIER

En 2019
A préciser : stage intensif pendant les vacances de Noël, ou plusieurs mercredis des mois de décembre/ janvier
Diffusion pendant la Nuit de la lecture

ACTION 32

Match d'improvisation

NOUVEAU !

CONTEXTE

Les jeunes aujourd'hui utilisent le langage abrégé, et s'éloignent de l'écrit, ils utilisent très souvent un discours lié à leurs pairs. Ce qui au moment de rentrer à l'âge adulte peut les pénaliser, être un frein, ne serait-ce que pour la recherche d'emploi ou dans leur études.

Afin de permettre aux jeunes d'acquérir de l'aisance devant un public, le service Jeunesse a souhaité mettre en place des séances de match d'impro, ce qui permet de travailler de manière ludique sur le langage.

OBJECTIFS

- Travailler l'aisance orale
- Améliorer la capacité d'argumentation des jeunes
- Favoriser la confiance en soi et la meilleure connaissance des autres
- Développer la spontanéité et l'improvisation
- Sensibiliser à l'écrit

CONTENU

4 séances en soirée seront proposées ainsi qu'une représentation finale au théâtre d'Arsonval.

Les premières séances seront destinées à découvrir l'improvisation, à faire naître la confiance en soi et en l'autre, et la construction de groupe.

Les séances suivantes permettront de travailler l'expression orale et l'expression écrite, d'assurer la cohésion de groupe et de renforcer la capacité à construire ensemble afin de pouvoir échanger verbalement et/ou à l'écrit sous forme de « battle de mots » devant un public !

PARTENAIRES

Politique de la ville

2 collèges à proximité du QPV (Collèges Ronsard et Rabelais)

PUBLICS

12 jeunes de 11 à 17 ans

du quartier prioritaire de la Ville

MOYENS

Prestataire extérieur, choisi à l'issue d'une mise en concurrence

CALENDRIER

5 séances (6, 14, 15, 22 et 29 décembre 2019)

ACTION 33

NOUVEAU !

Collecte de comptines de tous les pays

CONTEXTE

Ce projet a vocation à s'inscrire dans le cadre du Contrat de ville 2015-2020.

OBJECTIFS

- Valoriser la culture de chacun sans discrimination
- Dévoiler la richesse culturelle du quartier prioritaire
- Faire se rencontrer les habitants de différents quartiers
- Mettre en place un projet qui associe les parents et les enfants

CONTENU

Le projet consiste à collecter les comptines et les airs de tous horizons et de tous pays, qui se sont transmises de génération en génération. Ces comptines ont bercé l'enfance de ceux qui sont aujourd'hui devenus parents, et ils ont bercé leurs propres enfants avec ces mêmes chansons. Il s'agit là d'un travail de mémoire sur les langues maternelles.

Le projet concernera le quartier prioritaire mais sera étendu à tous les autres quartiers.

Ce projet se décompose en plusieurs étapes :

- la collecte, qui peut permettre de créer une dynamique de groupe, et la sélection
- l'enregistrement, par les mamans ou les papas, en présence de leurs enfants, avec un accompagnement musical
- la valorisation, via un album numérique accessible notamment sur le site internet de la ville, via l'édition d'un recueil présentant chaque comptine, sa traduction en français ainsi qu'une illustration, ou par d'autres moyens à imaginer
- la restitution, avec un moment convivial de partage
- la diffusion auprès de tous les publics, et auprès des structures petite enfance

PARTENAIRES

La médiathèque

Le conservatoire (pour l'accompagnement musical)

Les professionnelles de la petite enfance

Les ateliers d'art, professeurs et/ou élèves (pour les illustrations)

PUBLICS

Les familles saint-mauriennes

MOYENS

1 agent de la médiathèque pour la coordination du projet

Matériel pour l'enregistrement

CALENDRIER

Projet 2021

EVALUATION

Nombre de familles participantes

Accueil réservé au livre numérique et du recueil

Signature d'un livre d'or

Popularité des posts RS concernant le projet

ACTION 34

Ecrivains en herbe

CONTEXTE

Il y a eu 2 éditions d'Écrivains en herbe.

2018 > Concours de nouvelles : pas de thème imposé. Les jeunes ont eu un mois pour écrire. Deux catégories : 11/17 ans et 18/26 ans.

2019 > Marathon d'écriture : 48h pour écrire en respectant le thème ou l'extrait de texte imposé dans sa catégorie. Trois catégories : 11/14 ans, 15/17 ans et 18/26 ans.

OBJECTIFS

- Favoriser l'expression et la confiance en soi
- Développer la créativité
- Faire évoluer le rapport à l'écriture chez les jeunes
- Inciter les jeunes à lire et à fréquenter les lieux de diffusion culturelle

CONTENU

Le projet Écrivains en herbe s'inscrit pleinement dans les objectifs de la Charte de la lecture. Il a pour but de mettre en avant les jeunes talents saint-mauriens en leur permettant de faire connaître leur œuvre sur l'ensemble du territoire. La Ville édite des recueils avec les œuvres primées. Les recueils sont diffusés par le réseau des librairies saint-mauriennes, de la médiathèque, ainsi que sur le site Internet de la Ville. L'idée est également d'associer les collèges et les lycées qui le souhaitent.

PARTENAIRES

La médiathèque :

- Mise à disposition d'agents pour être membres du jury
- Mise à disposition de locaux pour la remise des prix
- Relais de communication de l'évènement

Le Conseil Consultatif des Jeunes :

- Propositions de thème
- Membres du jury

Les librairies :

- Relais de communication de l'évènement
- Diffusion des recueils gratuitement au sein des librairies

PUBLICS

Jeunes de 11 à 26 ans, Saints-mauriens ou scolarisés à Saint-Maur

MOYENS

Humains :

1 porteur de projet au sein de R.E.L.A.I. Jeunesse, 3 ou 5 membres constituant le jury, implication du service communication

Budgétaires : 1 580 € (édition du recueil en 400 exemplaires : 1 400 €, bons d'achats pour les gagnants : 140€, pot de l'amitié lors de la remise des prix : 40€)

CALENDRIER

L'évènement se déroule en février, pour une remise de prix au printemps.

CHIFFRES-CLEFS

2018 : 28 participants

2019 : 31 participants

ACTION 35
Ateliers d'écriture

NOUVEAU !

CONTEXTE

Dans le cadre de la saison 2019/2020, des ateliers d'écriture sont pour la première fois proposés au public, à titre d'expérimentation, sur des séances thématiques et ponctuelles, reliées à des spectacles théâtraux.

Si cette expérimentation s'avère concluante, l'expérience sera prolongée et déployée sur les deux saisons suivantes, avec, pourquoi pas, la mise en place d'un atelier hebdomadaire, qui permettra aux participants d'aller beaucoup plus loin dans le plaisir de l'écriture.

OBJECTIFS

- Inciter à la pratique de l'écriture plaisir
- Donner des outils d'expression par l'écrit et le jeu
- Explorer des thèmes littéraires
- Créer un espace de socialisation

CONTENU

Les ateliers d'écriture sont une manière conviviale de partager le plaisir de se raconter des histoires. Toujours à la bascule de la fiction, de la technique et de l'intime, on s'y laissera surprendre par ce qui surgira. Des propositions collectives et ludiques nous mèneront dans l'exploration de genres littéraires dont les codes seront autant de levier pour s'amuser : le roman noir et la science fiction.

PARTENAIRES

Médiathèque
Associations saint-mauriennes
Librairies volontaires

PUBLICS

Tout public à partir de 16 ans
10 personnes maximum par atelier

MOYENS

Ateliers animés par un professionnel

CALENDRIER

Deux ateliers -tests dès le 1^{er} trimestre 2020

Toujours le samedi à 15h

Le 18/01/2020, sur le thème « roman noir » en lien avec le spectacle « Le cercle de Whitechapel »

le 28/03/2020, sur le thème « science fiction », dans le cadre du festival SVT (Sciences de la Vie et du Théâtre)

ACTION 36

Concours Fan fiction

NOUVEAU !

CONTEXTE

Les adolescents peuvent être fascinés par des personnages imaginaires ou réels et s'identifier facilement à eux.

Les fanfictions sont des récits, imaginés et écrits par des écrivains amateurs, dont les protagonistes sont des personnages de livres, de films, de séries, de mangas, voire des acteurs, chanteurs ou toute autre célébrité.

Ces histoires peuvent prendre plusieurs formes : la suite d'une œuvre existante, une version alternative d'un scénario d'origine, voire, tout simplement, un récit original où se rencontrent parfois les personnages de plusieurs œuvres.

OBJECTIFS

- Donner goût à l'écriture
- Favoriser l'imaginaire des adolescents à travers l'histoire d'un personnage connu dont ils sont fans.

CONTENU

Le projet est de créer un concours « fanfiction » porté par les jeunes du C.C.J.

Il y a lieu de rédiger un règlement, de réfléchir aux récompenses qui seront attribuées, de scénariser la remise des prix, de valoriser les productions, de rechercher des partenaires.

PARTENAIRES

Service communication.

PUBLICS

Collégiens et lycéens (de 11 à 18 ans).

MOYENS

Création d'affiches et de flyers.

CALENDRIER

Fin novembre 2019

LE SAVIEZ-VOUS ?

Initialement, ce genre que l'on pourrait résumer comme « par des fans, pour des fans » est né dans les années 1960, lorsque des fervents admirateurs de la série Star Trek (les "trekkies") ont commencé à imaginer et rédiger de nouvelles aventures et relations entre les personnages (Mr Spock et le Captain Kirk pour ne pas les citer). Des récits publiés dans des magazines ou imprimés et échangés lors d'événements publics autour de la série.

Les fanfictions ont connu un renouveau, puis un incroyable développement avec l'avènement d'Internet. Le seul site Wattpad - réseau social où l'on peut écrire et publier gratuitement ses récits - affirme compter plus de 40 millions d'utilisateurs à travers le monde.

La plus célèbre reste sans doute la trilogie « 50 nuances de Grey » (fanfiction adaptée de twilight)

Plus récemment, c'est Anna Todd, jeune Américaine qui a écrit ses premiers textes sur Wattpad, qui a connu le succès avec sa fanfiction publiée sous forme de romans : « After ». Le protagoniste du livre, Hardin, est directement inspiré du chanteur Harry Styles, membre du boys band One Direction.

ACTION 37

NOUVEAU !

Atelier d'écriture de chansons en famille

CONTEXTE

Le Point Ecoute Familles est un service municipal de soutien à la parentalité. A travers cet atelier mensuel, et dans un esprit convivial, les familles vont découvrir la création de textes de chansons. L'idée est, avant tout, de prendre du plaisir à créer en famille et/ou entre familles, d'enrichir leur imaginaire et leur expression de manière ludique.

Aucune connaissance en musique n'est préalablement requise.

Les familles peuvent participer à un, à plusieurs, voire à tous les ateliers selon leur envie.

OBJECTIFS

- Soutenir le lien parents-enfants
- Encourager l'expression de chacun, parents et enfants
- Partager un moment convivial entre familles
- Créer en famille.

CONTENU

Après un moment d'échange avec l'intervenante pour cerner les attentes du groupe, les familles seront invitées à co-crée ensemble ou chacune de leur côté. L'intervenante cherchera à s'adapter au mieux aux attentes de chacun et à transmettre ses savoir-faire en matière d'écriture de chansons.

Dans l'hypothèse où certains voudraient mettre en musique leur texte, l'intervenante sera disponible pour les y accompagner.

PARTENAIRES

En partenariat avec l'association « Du corps à l'accord »

PUBLICS

Familles avec enfants de plus de 8 ans (maximum 12 personnes, adultes et enfants confondus)

MOYENS

Un professionnel du Point Ecoute Familles pour accueillir le public et accompagner l'intervenante si besoin

L'intervenante de l'association « du corps à l'accord ».

Financement de la part du Point Ecoute Familles : 420€ pour la totalité des six séances (maximum 6 familles), possibilité de subventionnement par la CAF dans le cadre du dispositif REAAP.

CALENDRIER

Les samedis de 10h45 à 12h : le 18 janvier 2020, le 29 février 2020, le 28 mars 2020, le 25 avril 2020, le 16 mai 2020, le 6 juin 2020.

EVALUATION

Fréquentation des ateliers, récurrence de la participation des familles et évaluation qualitative recueillie par un questionnaire ouvert et anonyme remis aux participants à l'issue de chaque atelier.

ACTION 38

Création d'un blog

CONTEXTE

Les nombreux ateliers d'écriture qui vont être mis en place sur la Ville vont donner lieu à une production riche, et certainement intéressante.

La question se pose de savoir comment valoriser ces écrits, comment assurer leur diffusion.

Selon les cas de figure, les textes pourront être imprimés, lus à haute voix lors d'un événement éventuellement filmé, donner lieu à une petite restitution, être présentés sur le site internet du théâtre ...

L'achat d'un « distributeur à histoires courtes » est à l'étude !

Mais la création d'un blog dédié est une option qui mérite d'être examinée.

OBJECTIFS

- Valoriser les productions littéraires des Saint-Mauriens de tous âges ayant participé à des ateliers d'écriture
- Partager les productions écrites
- Donner une visibilité à ces projets ainsi qu'à la Charte de la lecture

CONTENU

Le projet est d'étudier la faisabilité et la pertinence de la création d'un blog au regard des objectifs visés.

L'étude doit :

- recenser le nombre moyen de productions attendues
- estimer le coût
- estimer le temps nécessaire
- identifier le cadre juridique (droits d'auteurs, ...)
- anticiper sur les moyens humains nécessaires pour faire vivre le blog
- réfléchir aux liens entre le blog et le site internet de la Ville

Dans le cadre de cette étude, il conviendra de se rapprocher d'autres structures culturelles qui ont les mêmes questionnements et bénéficier de retours d'expériences.

PARTENAIRES

Direction de la communication

PUBLICS

Tous les Saint-Mauriens

MOYENS

1 agent de la direction de la culture pour mener l'étude

CALENDRIER

3 mois pour l'étude

3 mois pour la mise en place

2^e trimestre 2020

ACTION 39

Insertion de fragments poétiques et littéraires dans l'espace public

CONTEXTE

Investir l'espace public est le moyen le plus sûr de toucher tous les publics.

OBJECTIFS

- Toucher tous les publics
- Animer la ville
- Faire entrer la littérature et la poésie dans le quotidien
- Créer un effet de surprise

CONTENU

>L'insertion de fragments poétiques et littéraires pourra s'envisager notamment :

- dans les jardins de l'Hôtel de ville (panneaux d'exposition)
 - sur les devantures des magasins volontaires (bâches)
 - à l'entrée des écoles (panneaux)
 - au jardin pédagogique et dans les squares
 - sur les trottoirs (craie qui s'efface avec la pluie, encre invisible qui se révèle lorsqu'il pleut)
- Etc.

>Le choix des textes/extraits/poèmes/citations pourra être effectué de diverses manières :

- sélection par un collectif de professionnels en intra
- sélection réalisée par une ou plusieurs classe(s) dans le cadre d'un partenariat
- sélection opérée sur la base des propositions émises par les habitants dans le cadre d'un appel à projets

Il pourra s'agir de textes issus des différents ateliers d'écriture menés sur la ville, ou bien de textes de grands auteurs. La sélection peut s'envisager autour d'une thématique définie en amont (la lecture, Noël, l'enfance, le ciel, le rêve ...). Les fragments peuvent être assortis d'une création plastique. Ce concept est déclinable à l'infini.

PARTENAIRES

Médiathèque

Ecoles, accueils de loisirs

Commerçants

PUBLICS

Tous les Saint-Mauriens

MOYENS

1 agent pour coordonner le projet

Entre 30 € et 1 200 € selon le support envisagé

EVALUATION

Micro-trottoir

CALENDRIER

A partir de 2020

ACTION 40

Développement des ruches à livres

CONTEXTE

A l'initiative du comité de quartier du Parc, deux premières « ruches à lire » ont été conçues et fabriquées par les élèves du BTS design de produits du lycée Mansart, et implantées au centre sportif Brossolette et à l'école du Rosaire.

Ce projet rencontre un vif succès, tant pour sa dimension écologique puisqu'on redonne une seconde vie à un objet, que par la valeur de partage sur laquelle il repose. Le projet est par ailleurs exemplaire au travers de sa dimension très participative, tant dans la phase de conception de la boîte, que lors de l'installation d'une ruche dans un nouveau lieu, qui est vécue comme une vraie fête.

OBJECTIFS

- Donner une seconde vie aux livres
- Développer le partage, la transmission
- Créer un lien invisible entre les habitants, créant ainsi une belle symbolique
- Autour d'un projet simple et concret, créer de nombreux partenariats

CONTENU

Le projet est de développer à plus grande échelle l'implantation des ruches à livres dans la ville.

Plusieurs étapes sont à envisager :

- L'identification des ruches à livres déjà présentes sur le territoire municipal
- L'implantation de 4 nouvelles ruches à livres aux gares RER
- La réflexion, en lien avec les instances de concertation que sont le CMJ et le CCJ sur les lieux où pourraient être implantées de nouvelles ruches (les places, les squares, ...)
- La conception et la construction de nouveaux modèles de ruches, et la possibilité d'y faire travailler plusieurs groupes de publics différents
- L'installation et l'inauguration des ruches
- L'alimentation des ruches, par les particuliers, mais à mettre également en lien avec les dons et les livres désherbés de la médiathèque
- L'information sur le maillage de ruches, via une communication classique ou bien via un QRcode

PARTENAIRES

La médiathèque

Le comité de quartier du Parc, pour son expertise

Le CMJ, le CCJ

Le lycée François Mansart

PUBLICS

Tous les Saint-Mauriens

MOYENS

1 agent pour coordonner le projet

Environ 300 € par ruche

CALENDRIER

A déployer progressivement sur plusieurs années, à compter de septembre 2019

EVALUATION

Taux de rotation des livres, satisfaction des usagers

ACTION 41

Rencontres intergénérationnelles autour du livre

CONTEXTE

Les actions culturelles cherchent à rassembler les personnes, au-delà des différences, et à créer les conditions du partage. La lecture est une aventure à vivre collectivement, pour le plus grand bonheur des petits et des grands.

Cette envie de faire se rencontrer les générations est fondamentale dans le cadre de la Charte de la lecture.

OBJECTIFS

- Faire se rencontrer les générations (enfants de maternelle, enfants d'élémentaire, parents, grands-parents) autour d'un objet culturel
- Répondre au besoin d'histoires des enfants
- S'appuyer sur la disponibilité de parents ou grands-parents bénévoles
- Responsabiliser les enfants lecteurs

CONTENU

Les échanges intergénérationnels peuvent s'envisager aussi bien des seniors bénévoles vers les enfants des écoles (par exemple, sur le temps d'accueil du matin, ou sur le temps méridien) que des enfants déjà lecteurs (à partir du CE1) vers d'autres enfants non-lecteurs (de maternelle), ou encore de jeunes vers des personnes âgées hospitalisées, mais également de parents bénévoles vers les enfants des écoles. Toutes les bonnes volontés sont à encourager !

PARTENAIRES

Médiathèque
Association Lire et faire lire
Ecoles
Accueils de loisirs
Conservatoire

PUBLICS

enfants des crèches, enfants scolarisés, associations de parents d'élèves, seniors

MOYENS

1 agent pour la coordination des actions

CALENDRIER

2020

EVALUATION

Assiduité des enfants, des lecteurs
Concentration des enfants

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'association Lire et faire lire a été créée en 1999 par le romancier Alexandre Jardin, dans le but de « transmettre le plaisir de la lecture en pariant sur le lien intergénérationnel ». Elle regroupe aujourd'hui plus de 17 000 bénévoles au plan national.

ACTION 42

Nouvelles coopérations autour de Saint-Maur en Poche

CONTEXTE

La 11^e édition du salon Saint-Maur en Poche s'est tenue les 15 et 16 juin 2019 sur la place des Marronniers, accueillant près de 250 auteurs et de 25 000 visiteurs. La 12^e édition devrait avoir lieu les 13 et 14 juin 2020.

Le salon, organisé par la librairie La Griffe Noire en collaboration avec la ville de Saint-Maur-des-Fossés, a pour objectifs de sensibiliser les publics au livre et à la lecture, de favoriser les rencontres entre les auteurs et le public, de soutenir la librairie indépendante. Le salon est découpé en trois espaces : roman, polar et science fiction, littérature jeunesse

Saint-Maur en Poche se démarque des autres salons du livre par son caractère festif, convivial, populaire. C'est ce qui fait son identité, et aussi sa force. Aujourd'hui Saint-Maur en Poche fait partie du paysage culturel val-de-marnais et francilien et participe du rayonnement de la Ville.

OBJECTIFS

- Renforcer les coopérations et passerelles entre le salon Saint-Maur en Poche et les structures culturelles municipales (conservatoire, cinéma, ...)
- Développer tout particulièrement les collaborations entre le salon et la médiathèque

CONTENU

La collaboration avec les établissements culturels de la ville s'est développée ces dernières années : rencontre avec des auteurs jeunesse à la médiathèque le mercredi qui précède l'événement, présence du bibliobus et animation de la « tente à conter » par les bibliothécaires, lecture musicale accueillie à la médiathèque ... Mais il est possible d'aller plus loin encore.

Les partenariats peuvent se renforcer et se réinventer.

PARTENAIRES

Médiathèque
La Griffe Noire
Toutes les structures culturelles

PUBLICS

Tous les Saint-Mauriens

MOYENS

Budget de programmation entre 1 000 € et 2 000 € pris en charge par la Griffe Noire et/ou la Ville

Heures supplémentaires des agents de la médiathèque

Disponibilité des salles municipales (conservatoire, cinéma, ...)

Moyens de communication

CALENDRIER

Nouvelles propositions à mettre en œuvre dès la 12^e édition de Saint-Maur en Poche

EVALUATION

Fréquentation des événements proposés

ACTION 43

Cafés philosophiques

CONTEXTE

Les cafés philosophiques ont pris leur essor depuis le début des années 90. D'abord accueillis dans des cafés, ils ont désormais trouvé leur place dans les médiathèques, les théâtres et tous les lieux culturels.

Ni conférences-débats, ni groupes d'échange d'idées, ni groupes de parole thérapeutique, ils ont une véritable visée philosophique et sont porteurs d'une démarche d'exploration et de questionnement sur le sens de la vie. Au cœur du projet, la dimension de convivialité est essentielle.

OBJECTIFS

- Renforcer l'aptitude à penser par soi-même de façon argumentée et réflexive
- Elaborer une réflexion critique et constructive
- Partager librement et sans parti pris des réflexions et des questionnements
- Prôner une éthique du débat, une attitude respectueuse d'autrui et de l'autonomie de chacun
- Créer les conditions d'un échange de qualité et d'un moment de partage, en toute convivialité

CONTENU

Le théâtre propose dès la saison 2019/2020 :

-des plateaux-philos, pour les adultes, d'une durée d'1 heure, avant certaines représentations, toujours à 19h, en lien avec le thème traité par un spectacle de la saison

-des séances « Les P'tits philosophes », pour les enfants de 6 à 10 ans, d'une durée de 45 minutes, toujours le dimanche à 15h30

La médiathèque propose dès la saison 2019/2020

-des ateliers « Les P'tits philosophes en atelier » pour les enfants à partir de 8 ans

PARTENAIRES

la médiathèque, le théâtre

Intervenants en 2019/2020 : Astrid Jolibois (professeure de philosophie au lycée Condorcet), Dominique Paquet (docteure en philosophie, autrice et comédienne), Frédérique Elbaz (philosophe et autrice)

PUBLICS

Enfants à partir de 6 ans, adultes

MOYENS

Environ 150 € par séance

Recettes pour les séances proposées par le théâtre

CALENDRIER

-Au théâtre

Plateau-philos : le 29/11 « Le diable existe-t-il ? », le 25/01 « Suis-je ce que mon passé a fait de moi ? », le 07/03 « Doit-on aimer sa mère ? », le 21/03 « Faut-il savoir désobéir ? », le 24/04 « La bêtise rend-elle heureux ? »

Les P'tits philosophes le 24/11 « Le rire du saule pleureur », le 15/12 « Etre ou ne pas Hêtre », le 15/03 « Embarquer ou rester à quai ? »

-A la médiathèque

« Les P'tits philosophes en atelier » le 18/03 (dans le cadre du Printemps des Poètes), le 03/06 (dans le cadre de la Semaine du Développement Durable)

EVALUATION

Nombre de participants, demandes sur liste d'attente

ACTION 44

NOUVEAU !

Rendez-vous littéraires pour les adultes

CONTEXTE

Dans le cadre du projet de Ville dont un des objectifs est de placer le livre au cœur de la cité, la Médiathèque mettra en place dès septembre 2019 des Cafés Blabla. Ces rendez-vous littéraires seront gratuits, sur réservation.

OBJECTIFS

- Rassembler, partager, créer du lien, fidéliser un public, séduire de nouveaux publics
- Faire découvrir des auteurs, des genres, la littérature sous toutes ses formes,
- Donner le goût de la lecture, démocratiser et désacraliser le livre.

CONTENU

Ces rencontres mensuelles consistent à partager un coup de cœur. Autour d'une table, les participants peuvent présenter un livre qui les a marqués. Ces échanges se font dans la bienveillance et l'écoute, autour d'un café. Un bibliothécaire tient le rôle de modérateur. Il aura de son côté préparé quelques ouvrages qui pourront alimenter la rencontre si besoin.

Un Café blabla spécial pour les seniors sera proposé au cours de la Semaine bleue sur le thème « Venez partager le livre qui a changé votre vie ».

Une fois sur deux, le Café bla bla accueillera des invités : auteurs, critiques, experts.

PARTENAIRES

-Les librairies de la ville, pour la recherche et le contact avec des auteurs

Le théâtre : Trois rencontres sont organisées autour de la programmation du théâtre afin de sensibiliser le public aux œuvres présentées et de les découvrir sous différents angles en présence des artistes

- Le conservatoire à rayonnement régional : la classe d'art dramatique à une des rencontres

- Le service senior de la mairie dans le cadre de la semaine bleue

PUBLICS

Tous publics

Jauge limitée à 20 personnes

MOYENS

4 bibliothécaires sont chargés d'organiser ces rencontres sur toute l'année, un agent sera présent lors de chaque rencontre.

Cafetières, thermos, tasses, sucre, café, thé.

CALENDRIER

Les samedis de 10 à 12 h

14/09, 12/10, 16/11, 07/12, 11/01, 8/02, 14/03, 18/04, 16/05, 13/06

EVALUATION

Nombre d'inscrits, fidélisation ou non d'un public

ACTION 45

Développement du conte

CONTEXTE

Depuis 2009, la médiathèque a proposé des spectacles de conteurs professionnels pour les familles tout au long de l'année et tout particulièrement au mois de juin lors d'un festival du conte appelé « Rendez-vous contes ». A partir de 2019, les « Rendez-vous contes » seront répartis régulièrement tout au long de l'année.

OBJECTIFS

- Donner accès aux enfants à l'oralité du conte par un spectacle vivant.
- Mettre en valeur la collection de livres de contes présents à la médiathèque.

CONTENU

La médiathèque choisit et programme 6 conteurs professionnels, seuls ou accompagnés d'un musicien, qui proposent un spectacle le samedi matin ou après-midi. Certains conteurs proposent des spectacles constitués d'un choix de contes d'ici ou d'ailleurs qu'ils ont adaptés de façon unique avec, parfois, un accompagnement musical. D'autres proposent des contes de leur création. Voyage culturel, voyage imaginaire, voyage dans les méandres de l'être humain et humour s'y mêlent habilement.

A la sortie du spectacle, la médiathèque propose une sélection de livres autour des thématiques abordées et parfois une bibliographie.

La classe de théâtre du Conservatoire participe aux « Rendez-vous Contes », en jouant chaque année un spectacle monté par ses élèves avec répétitions et représentation à la médiathèque.

PARTENAIRES

- Le Théâtre : trois « Rendez-vous Contes » entrent dans leur programmation à partir de 2019.
- Des conteurs en résidence
- La classe de théâtre du CRR

PUBLICS

Ouvert à tous, pour toute la famille, avec des tranches d'âge spécifiées à chaque spectacle allant de 0 à 14 ans.

MOYENS

- Matériels : salle Schlicklin de la médiathèque avec une estrade, un fond noir, deux projecteurs, du matériel de sonorisation (enceinte, micro), 60 chaises, 7 tapis, 6 bancs.
- Humains : 1 agent responsable de la programmation annuelle. 2 agents accueillant le conteur.
- Budgétaires : l'accueil d'un conteur seul coûte en moyenne 700 euros ; Celui d'un conteur et d'un musicien coûte en moyenne 1300 euros.

CALENDRIER

Entre octobre et juin, 6 dates à la médiathèque et 3 dates au théâtre

CHIFFRES-CLEFS

En 10 ans, près de 60 conteurs ont participé aux « Rendez-vous Contes » de la médiathèque.

EVALUATION

Statistiques annuelles (nombre de participants par tranches d'âge)

Echange avec les participants à la sortie de la représentation.

ACTION 46

Marathon lecture

NOUVEAU !

CONTEXTE

Il existe trop peu d'occasions qu'on nous lise une histoire à partir du jour où les adultes se rendent compte qu'on sait lire... seul et en silence !

OBJECTIFS

- Faire vivre une expérience de lecture collective, tous âges confondus
- Rencontrer par l'oralité les textes et la musicalité des langues
- Permettre d'être alternativement lecteur et auditeur
- Partager son plaisir de la lecture

CONTENU

Il s'agit de lire un livre à la médiathèque sans interruption et jusqu'à la fin.

Comment le livre est-il choisi ? Soit sur proposition des bibliothécaires, soit par un comité de lecture, soit par tirage au sort le jour même (modalités à définir). Un livre qui soit grand public, pouvant être compris et lu aussi bien par des enfants que par des adultes (Exemple de marathon réalisé dans d'autres médiathèques : Harry Potter).

La règle du jeu peut être très simple : les lecteurs s'embarquent pour au moins 10 mn de lecture à voix haute. Ils se relaient pour lire, les plus timides, comme les plus téméraires. La participation consiste à ne pas rompre la chaîne. On peut imaginer la possibilité de sortir de la salle de lecture en fixant un auditoire minimum pour garantir le bon déroulé du marathon.

On peut aussi envisager de documenter l'expérience par photos, films, reportage, ...

PARTENAIRES

- En interne : le pôle adultes et le pôle jeunesse
- autres partenariats avec services municipaux : à construire
- un libraire (dépôt de livres) proposant la vente du livre lu ?

PUBLICS

- Enfants qui savent lire
- Adultes

CALENDRIER

Un après-midi ou une soirée. Autour de la date du 23 avril chaque année ? Journée mondiale du livre et du droit d'auteur, date choisie par la Conférence générale de l'UNESCO en 1995.

MOYENS

2 agents qui organisent l'évènement et 3 ou 4 qui le coordonnent le jour J.
De l'eau pour les lecteurs !
Des surprises peuvent aussi récompenser les lecteurs qui auront relevé ce défi.

EVALUATION

Nombre de participants
Taux de satisfaction mesuré auprès des participants pendant et à l'issue du marathon

LE SAVIEZ-VOUS ?

En 2004 lors du Bloomsday célébrant tous les 16 Juin à Dublin le célèbre écrivain irlandais James Joyce, un marathon de lecture a duré près de 36 heures d'affilée....

ACTION 47

Nuit de la lecture

NOUVEAU !

CONTEXTE

La Nuit de la lecture est une opération initiée et coordonnée par le Ministère de la Culture, dont la 4^e édition aura lieu en 2020. Le principe est celui d'une grande fête ouverte à tous les lecteurs, quels que soient leurs âges et leurs goûts. Bibliothèques, librairies, auteurs, écoles, hôpitaux ... et toutes les structures motivées ... sont invités à s'associer pour proposer un programme riche et varié, faisant la part belle à l'innovation, à l'inattendu, à l'inédit.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Charte de la lecture, la Ville de Saint-Maur souhaite participer à la prochaine édition de la Nuit de la lecture, prévue le samedi 18 janvier 2020.

OBJECTIFS

- Créer un temps fort fédérateur, afin de valoriser la Charte de la lecture
- S'inscrire dans une manifestation nationale pour s'assurer d'une plus grande visibilité

CONTENU

Coordonnée par la direction de la culture, la Nuit de la lecture sera conçue comme un événement fédérateur, permettant d'associer tous les partenaires de la Charte de la lecture, de présenter les productions littéraires locales, de valoriser l'aboutissement de certains projets. Des concerts, lectures, conférences, animations, jeux, débats pourront être présentés.

La médiathèque sera exceptionnellement ouverte en soirée. Le choix pourra être fait de regrouper toutes les propositions à la médiathèque ou bien au contraire d'occuper plusieurs lieux municipaux.

L'Education Nationale a manifesté son souhait de s'associer à cette manifestation, de la même manière qu'elle le fait pour le Printemps des Poètes. Les classes volontaires, en particulier celles qui participent au projet « Petits champions de la lecture », pourront par exemple proposer des lectures à voix haute.

PARTENAIRES

médiathèque, théâtre, conservatoire, associations volontaires (par exemple Lire ensemble à Saint-Maur, Lire et faire lire, Université pour tous, Créer avec la langue française, Loisirs à l'usage du bien public), écoles, collèges, lycées

PUBLICS

Tous les publics

MOYENS

1 agent pour la coordination de la manifestation
Des agents présents pendant la manifestation
Des budgets modérés de programmation
Des outils de communication

CALENDRIER

Préparation à démarrer dès septembre 2019

EVALUATION

Fréquentation des différents événements
Bilan précis à réaliser à l'issue de la 1^{ère} édition sur Saint-Maur afin d'ajuster les propositions en vue de l'édition 2021

LE SAVIEZ-VOUS ?

La 3^e édition de la Nuit de la lecture a accueilli 450 000 participants, sur près de 5 000 événements.